

Dans ce numéro

En juillet 2019, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Belgique, en Italie, en Lettonie et au Portugal par rapport à juillet 2018. Au cours de la même période, ils ont diminué au Danemark, en France, aux Pays-Bas, en Pologne et en Suède.

Au cours de 36 derniers mois observés (août 2016-juillet 2019), le prix moyen du bar européen en France a été de 15,10 EUR/kg, soit près de 33% de plus qu'au Portugal et 10% de plus qu'au Royaume-Uni. Le prix moyen le plus élevé du Saint-Pierre ont été enregistré en Italie (13,87 EUR/kg), soit 16% de plus qu'en France et 15% de plus qu'au Portugal.

Le prix moyen à l'importation extra-UE de la dorade royale, fraîche ou réfrigérée en provenance de Turquie, a été de 3,96 EUR/kg au cours de la première semaine de septembre (semaine 36 de 2019). Il s'agit d'une augmentation de 6 % par rapport à la même semaine en 2018.

Sur la période janvier-juillet 2019, le prix de détail moyen de la truite fraîche destinée à la consommation des ménages a été de 5,99 EUR/kg, en Pologne, soit deux fois moins que le prix sur le marché français.

En Argentine, les exportations de produits de la mer se sont élevées à 455.000 tonnes, évaluées à 1,76 milliard d'euros en 2018. La crevette est devenue l'espèce la plus exportée, représentant 39% du volume total et 61% de la valeur totale des exportations de produits de la mer en 2018. La même année, la consommation intérieure annuelle de poisson a été de 7,9 kg par habitant.

En 2017, la production aquacole dans les 28 États membres de l'UE a atteint 1,37 million de tonnes, pour une valeur de 5,06 milliards d'euros.

L'Union Européenne et le Sénégal ont signé un nouveau protocole relatif à la mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable. Le protocole contribuera à la meilleure gestion et conservation des ressources naturelles dans les eaux du Sénégal.



Contenu



Premières ventes en Europe

Bar européen (France, Portugal, Royaume-Uni) et Saint-Pierre (France, Italie, Portugal)



Importations extra-UE

Prix hebdomadaires moyens à l'importation dans l'UE pour les produits sélectionnés parmi les Pays d'origine sélectionnés



Consommation

La truite fraîche en France, en Pologne et au Royaume-Uni



Études de cas

Pêche et aquaculture en Argentine
L'aquaculture dans l'UE



Faits saillants mondiaux



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change



Retrouvez toutes les données, informations, et plus encore sur : www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter:

@EU_MARE #EUMOPA

1 Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-juillet 2019**, 13 États membres de l'UE (EM) et la Norvège ont communiqué des données relatives aux premières ventes pour 10¹ groupes de produits. Les données relatives aux premières ventes sont basées sur les notes de premières ventes et sur les données recueillies dans les halles à marée.

1.1. Par rapport à la même période l'an dernier

Augmentation de la valeur et du volume : Les premières ventes ont progressé en Grèce, en Italie, en Lettonie, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni. L'augmentation de l'offre de hareng a été le principal facteur responsable de la hausse des premières ventes en Lettonie. De la même façon, l'augmentation de l'offre de langoustine a été le principal facteur à l'origine de la hausse des premières ventes au Royaume-Uni.

Diminution de la valeur et du volume : Les premières ventes ont baissé en Belgique, au Danemark, en France, en Lituanie, aux Pays-Bas et en Suède. La baisse a été particulièrement forte en Suède en raison de la baisse de l'offre de hareng (-9.284 tonnes). En Lituanie, la baisse significative est due au cabillaud (-205 tonnes), tandis qu'aux Pays-Bas, elle est due à la diminution de l'offre de merlan bleu (-47.482 tonnes).

Table 1. **JANVIER-JUILLET BILAN DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)***

Pays	Janvier-juillet 2017		Janvier-juillet 2018		Janvier-juillet 2019		Évolution depuis janvier-juillet 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	9.062	35,36	7.968	34,69	7.602	32,91	-5%	-5%
Danemark	118.304	179,21	121.099	184,78	114.640	165,71	-5%	-10%
Espagne	272.100	694,19	282.181	788,58	289.170	822,05	2%	4%
France	112.081	375,18	110.339	365,33	104.593	353,21	-5%	-3%
Grèce	-	-	13.233	26,27	13.786	28,26	4%	8%
Italie**	57.682	205,60	50.508	188,40	50.961	208,40	1%	11%
Lettonie	33.926	6,95	23.918	4,55	31.091	5,25	30%	15%
Lituanie	1.099	1,04	1.164	0,90	701	0,55	-40%	-39%
Pays-Bas	79.788	188,68	207.906	305,26	133.405	208,92	-36%	-32%
Norvège	284.576	777,45	407.068	890,71	334.538	804,59	-18%	10%
Pologne	65.677	21,04	64.509	19,52	70.340	18,82	9%	-4%
Portugal	50.112	110,12	47.720	109,79	55.034	119,15	15%	9%
Suède	317.902	199,31	330.866	166,11	212.714	97,58	-36%	-41%
Royaume-Uni	181.005	339,99	135.460	253,09	147.776	327,39	9%	29%

* Les données relatives aux volumes sont exprimées en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA). Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif.

**Données partielles. Les données relatives aux premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements).

Source : EUMOFA (mise à jour 14.10.2019).

¹ Invertébrés aquatiques (bivalves et autres mollusques, céphalopodes et crustacés) et poissons marins (poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, salmonidés, petits pélagiques, thons et espèces similaires et "autres poissons marins").

1.2. En juillet 2019

Augmentation de la valeur et du volume : Les premières ventes ont augmenté en Belgique, en Italie, en Lettonie et au Portugal. La croissance a été particulièrement forte en Lettonie en raison de l'augmentation des approvisionnements de petits pélagiques.

Diminution de la valeur et du volume : Les premières ventes ont baissé au Danemark, en France, aux Pays-Bas, en Pologne et en Suède. La Pologne et la Suède ont enregistré l'une des baisses les plus importantes, principalement en raison d'une baisse de l'offre de hareng.

Table 2. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES DE JUILLET DANS LES PAYS DECLARANTS**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros)*

Pays	Juillet 2017		Juillet 2018		Juillet 2019		Évolution depuis Juillet 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.026	4,84	917	4,73	1.120	5,24	22%	11%
Danemark	10.954	23,60	11.503	22,74	10.999	21,40	-4%	-6%
Espagne	45.396	117,56	51.473	142,13	51.211	146,19	-1%	3%
France	14.959	51,69	16.487	51,29	14.774	50,93	-10%	-1%
Grèce	-	-	2.476	4,43	2.750	4,23	11%	-5%
Italie**	10.233	37,59	9.016	31,94	10.537	39,80	17%	25%
Lettonie	1.362	0,23	855	0,14	2.539	0,38	197%	165%
Lituanie	11,8	0,03	9,6	0,01	5,3	0,01	-44%	0%
Pays-Bas	20.492	40,98	29.540	46,26	12.395	21,52	-58%	-53%
Norvège	108.838	109,76	130.269	127,30	157.272	101,58	21%	-20%
Pologne	3.751	1,54	2.430	1,05	864	0,44	-64%	-58%
Portugal	10.911	19,02	11.540	22,82	14.683	23,04	27%	1%
Suède	15.342	37,17	2.247	5,10	828	4,33	-63%	-15%
Royaume-Uni	16.726	34,92	23.422	42,12	20.862	51,39	-11%	22%

*Les données relatives aux volumes sont exprimées en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent-poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA). Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif.

**Données partielles. Les données relatives aux premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements). Les données sur le volume sont également exprimés en poids net.

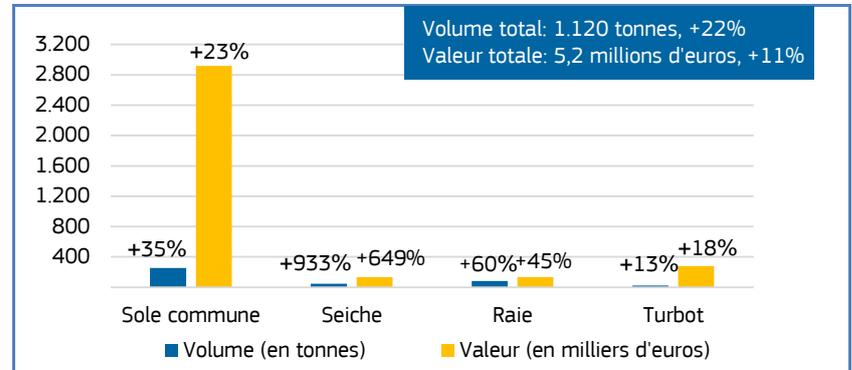
Source : EUMOFA (mise à jour 14.10.2019).

Les **données hebdomadaires** de premières ventes les plus récentes disponibles dans EUMOFA (**jusqu'à la semaine 41-2019**) peuvent être consultées [ici](#).

1.3. Premières ventes dans certains pays

 En **Belgique**, sur la période de **janvier-juillet 2019**, la valeur et le volume totaux des premières ventes ont baissé de 5% par rapport à la même période en 2018. Les principales espèces responsables de ce déclin ont été la seiche, la plie commune et la coquille Saint-Jacques. En **juillet 2019**, la valeur et le volume totaux ont été beaucoup plus élevés qu'en juillet 2018. La sole commune, la seiche, la raie et le turbot ont été parmi les principales espèces responsables de cette augmentation. Le prix moyen de la seiche a chuté de 27%, pour atteindre 2,90 EUR/kg. Cette baisse est due à l'augmentation de l'offre en raison de la pêche ciblée.

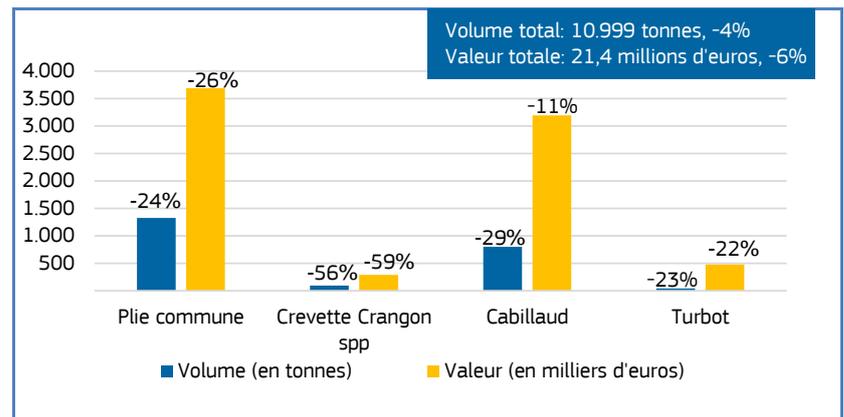
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 Au **Danemark**, sur la période **janvier-juillet 2019**, les premières ventes ont diminué de 10% en valeur et de 5% en volume par rapport à la même période en 2018. Cette baisse est principalement due à la crevette (*Crangon spp.*), au cabillaud, à la sole commune, à la crevette d'eau froide et à la plie commune. En **juillet 2019**, les premières ventes ont diminué en valeur et en volume par rapport à juillet 2018. Ces baisses ont été principalement due à la plie commune, à la crevette (*Crangon spp.*), au cabillaud et au turbot. Le prix moyen du merlu a sensiblement augmenté, passant à 2,91 EUR/kg (+43%).

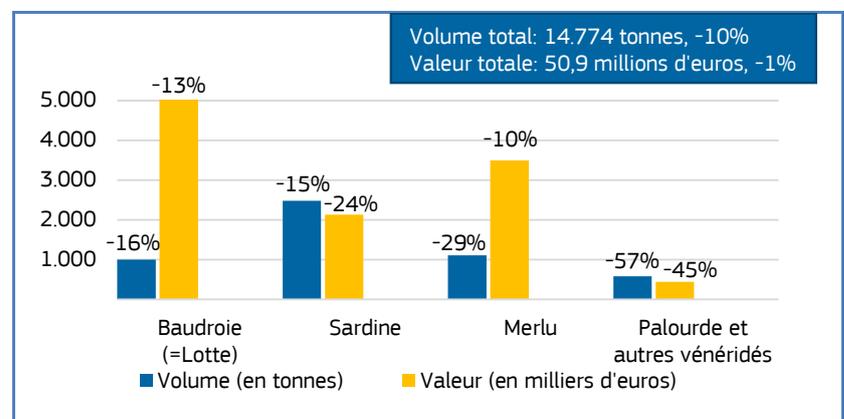
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 En **France**, sur la période **janvier-juillet 2019**, les premières ventes ont diminué de 3% en valeur et de 5% en volume par rapport à janvier-juillet 2018. La valeur de la lotte et de la seiche, ainsi que le volume de la palourde, du merlu et du lieu noir sont les facteurs les plus responsables de ces changements. En **juillet 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué par rapport à juillet 2018. La baudroie, la sardine, le merlu, le lieu noir et la palourde ont été parmi les espèces qui ont enregistré les plus fortes baisses en valeur et en volume. Le prix moyen de la palourde a augmenté jusqu'à atteindre le 0,76 EUR/kg (+29%). Le facteur responsable de cette hausse a été l'offre faible, due à une forte exploitation des stocks en 2018.

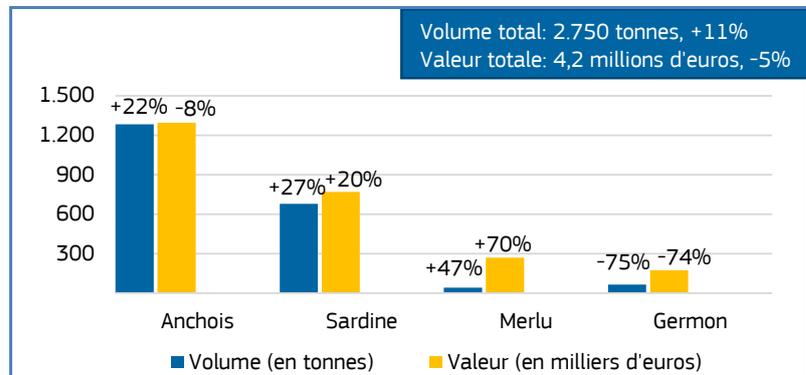
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 En **Grèce**, sur la période **janvier-juillet 2019**, les premières ventes ont augmenté de 8% en valeur de 4% en volume par rapport à la même période en 2018. Les principales espèces responsables de cette hausse ont été la sardine, le rouget, le merlu et le calamar. En juillet 2019, le volume global a augmenté, bien que la valeur des premières ventes ait diminué par rapport à l'année 2018. Le germon a été parmi les principales espèces responsables de la baisse de la valeur, tandis que l'anchois, la sardine et le chinchard d'Europe ont été responsables de l'augmentation du volume. La diminution des ventes de germon est liée au programme pluriannuel de conservation et de gestion de l'ICCAT². Le prix moyen de l'anchois a chuté d'environ 25% atteignant 1,01 EUR/kg.

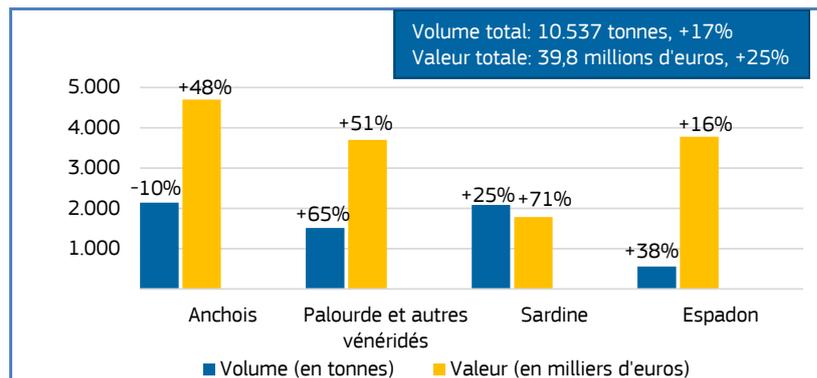
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN GRÈCE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 En **Italie**, sur la période **janvier-juillet 2019**, les premières ventes ont augmenté de 11% en valeur et de 1% en volume, par rapport à la même période en 2018. Les principales espèces responsables de ces hausses ont été l'anchois, la sardine, le poulpe et la seiche. En **juillet 2019**, les premières ventes ont continué d'augmenter et en valeur et en volume par rapport à juillet 2018. L'anchois, la palourde, la sardine et l'espadon ont été parmi les principales espèces responsables de ces augmentations. Le prix moyen de la sardine a fortement augmenté atteignant 0,86 EUR/kg (+36%).

Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

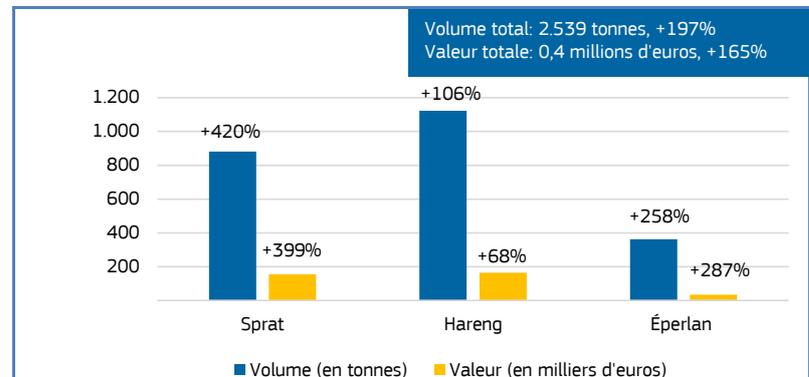
² https://www.iccat.int/Documents/Recs/COMPENDIUM_ACTIVE_ENG.pdf

En **Lettonie**, sur la période **janvier-juillet 2019**, les premières ventes ont augmenté de 15% en valeur et de 30% en volume par rapport à la même période en 2018. Les principales espèces responsables de ces hausses ont été le hareng et le sprat. En **juillet 2019**, les premières ventes ont considérablement augmenté et en valeur et en volume par rapport à juillet 2018, en raison des ventes élevées de sprat, de hareng et d'éperlan. En raison du volume élevé des ventes, le prix moyen du hareng a baissé de 19% pour atteindre 0,15 EUR/kg, tandis que celui du sprat a baissé de 4% atteignant 0,18 EUR/kg.

En **Lituanie**, sur la période **janvier - juillet 2019**, les premières ventes ont diminué de 39% en valeur et de 40% en volume par rapport à janvier-juillet 2018, principalement en raison du hareng et du cabillaud. En **juillet 2019**, les premières ventes sont restées stables en valeur mais elles ont diminué de 44% en volume par rapport à juillet 2018, en raison principalement du flet d'Europe. Le déclin du volume des premières ventes a été compensé par de fortes hausses de prix pour la plupart des espèces. Le prix moyen de la plie commune a presque doublé (+97%) pour atteindre 0,96 EUR/kg.

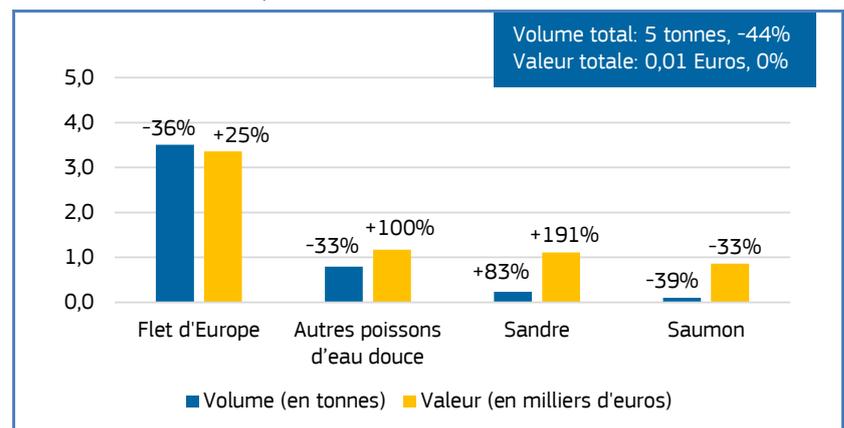
Aux **Pays-Bas**, sur la période **janvier-juillet 2019**, les premières ventes ont chuté de 32% en valeur et de 36% en volume, principalement en raison du merlan bleu et du hareng, par rapport à la même période en 2018. En **juillet 2019**, les premières ventes ont diminué en valeur et en volume par rapport à juillet 2018, principalement en raison du hareng et de la crevette (*Crangon* spp.). La diminution du hareng est liée à la réduction des quotas de pêche, tandis que celle de la crevette (*Crangon* spp.) est due à sa faible abondance. Parmi les espèces à forte valeur ajoutée, le prix moyen de la langoustine a diminué de 23% pour atteindre 5,06 EUR/kg. Cette forte baisse des prix est due à une forte augmentation de l'offre de 205% par rapport à juillet 2018.

Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, JUILLET 2019**



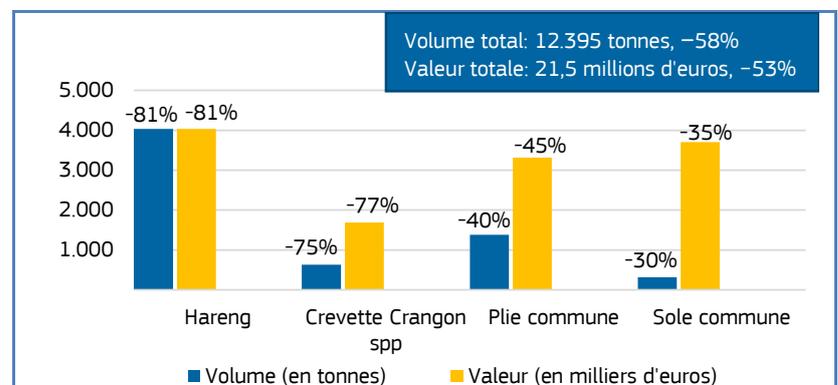
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
*Agrégation de l'EUMOFA pour les espèces (métadonnées 2, annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

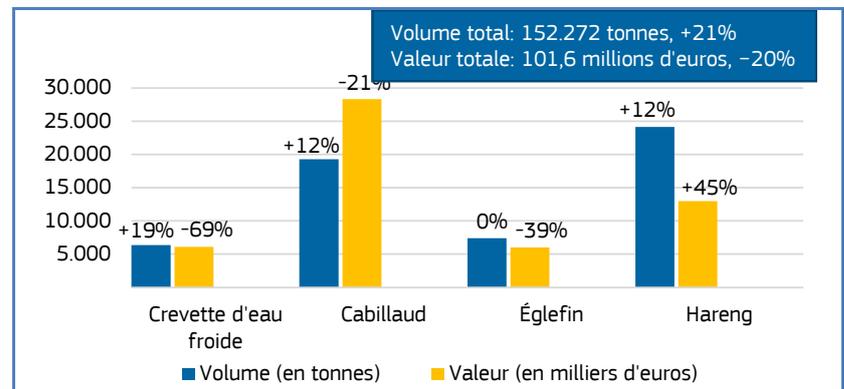
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 En **Norvège**, sur la période **janvier - juillet 2019**, les premières ventes sont restées stables en valeur tandis qu'elles ont baissé de 12% en volume par rapport à la même période en 2018. Le volume a diminué en raison principalement du merlan bleu et de diverses espèces de petits pélagiques. En **juillet 2019**, la valeur des premières ventes a baissé, par rapport à juillet 2018, tandis que le volume a augmenté. Les principales espèces responsables de cette diminution de la valeur sont la crevette d'eau froide, le cabillaud et l'églefin, tandis que l'augmentation du volume a été le résultat de la hausse de l'approvisionnement de hareng et de chinchard. Le prix moyen du flétan noir a baissé de 49 %, atteignant 2,25 EUR/kg.

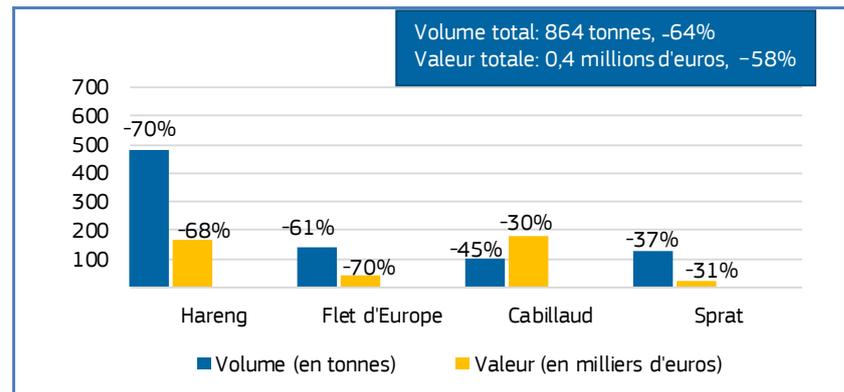
Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. Les données relatives aux volumes sont exprimées en équivalent-poids vif (EPL). Les prix sont exprimés en EUR/kg de poids vif. *Agrégation de l'EUMOFA pour les espèces (métadonnées 2, annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 En **Pologne**, sur la période **janvier - juillet 2019**, les premières ventes ont diminué de 4 % en valeur (en raison de la truite et du hareng), tandis que le volume a augmenté de 9 % (en raison du sprat et du flet d'Europe) par rapport à la même période en 2018. En **juillet 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de plus de moitié par rapport à juillet 2018. Le hareng, le flet d'Europe, le cabillaud et le sprat ont été les principales espèces responsables de cette baisse. Le prix moyen de la plupart des espèces a enregistré une hausse, sauf le prix du flet d'Europe qui a baissé de 24 %, atteignant 0,31 EUR/kg.

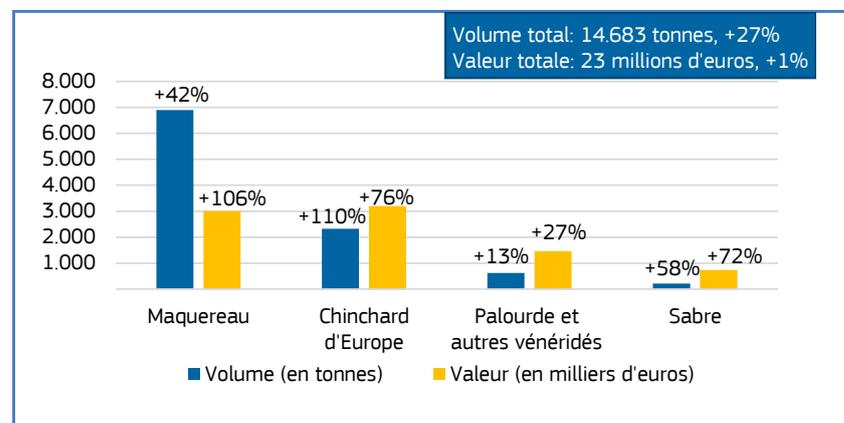
Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 Au **Portugal**, sur la période **janvier - juillet 2019**, les premières ventes ont augmenté de 9% en valeur et de 15% en volume par rapport à la même période en 2018. Cela a été possible principalement en raison du poulpe, de l'anchois et du maquereau. En **juillet 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté par rapport à juillet 2018, principalement en raison du maquereau, du thon rouge, du chinchard (augmentation des possibilités de pêche), du sabre, de la palourde et de la sardine. La sardine qui est l'espèce ayant la valeur de premières ventes la plus élevée, a enregistré une baisse de prix de 38% pour atteindre 1,85 EUR/kg. Cette baisse a eu pour effet de diminuer la valeur globale des premières ventes.

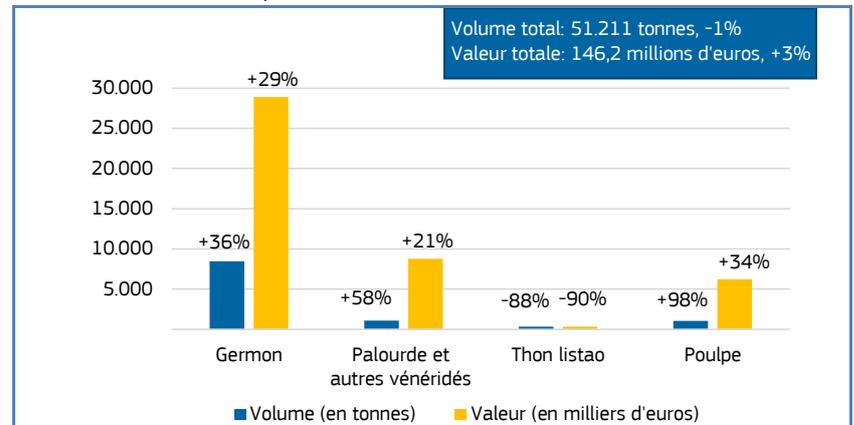
Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 En **Espagne**, sur la période **janvier - juillet 2019**, la valeur des premières ventes a augmenté de 4%, par rapport à l'année 2018, en raison du poulpe, de l'anchois et de la crevette rose du large. Au cours de la même période, le volume a également légèrement augmenté (+2%) en raison des mêmes espèces et de l'approvisionnement en thon obèse. En **juillet 2019**, il y a eu une augmentation de la valeur et une diminution correspondante du volume, par rapport à juillet 2018. La valeur a augmenté principalement en raison du germon (+6,6 millions d'euros) tandis que le volume a diminué en raison d'une forte baisse de l'offre de thon listao. (-2.319 tonnes). Le prix moyen du poulpe a baissé de 32% pour atteindre 5,92 EUR/kg et celui de la palourde de 23% atteignant 8,07 EUR/kg.

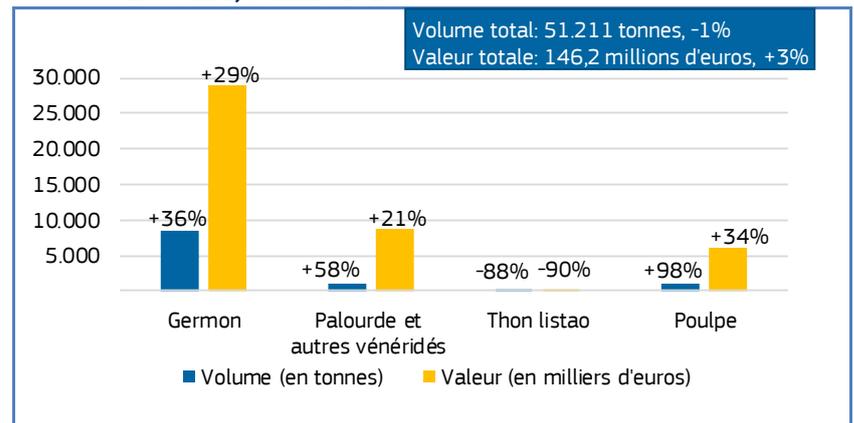
Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

 En **Suède**, les diminutions en valeur (-41%) et en volume (-36%) des premières ventes en **janvier - juillet 2019**, par rapport à la même période en 2018, ont été causées principalement par le hareng, la crevette d'eau froide, la langoustine, le sprat et le cabillaud. En **juillet 2019**, la valeur et le volume ont continué d'afficher une tendance négative. Ils ont diminué par rapport à juillet 2018 en raison de la diminution des premières ventes de crevette d'eau froide, de langoustine, de hareng e du saumon. Le prix moyen du hareng a augmenté de 58% pour s'établir à 0,39 EUR/kg, et celui de la langoustine a augmenté de 16% pour atteindre 13,63 EUR/kg.

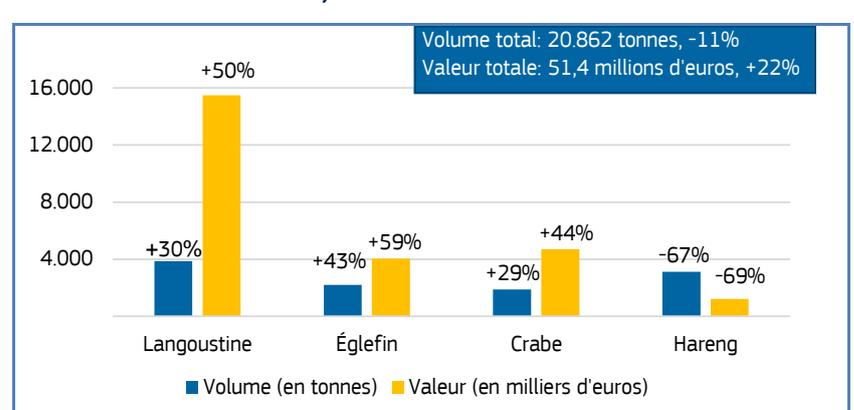
Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 14.10.2019).

 Au **Royaume-Uni**, sur la période **janvier - juillet 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté respectivement de 29% et 9% par rapport à la même période en 2018. Les augmentations ont été principalement dues à la langoustine, au crabe, au chinchard, à l'églefin et au lieu noir. En **juillet 2019**, l'augmentation des premières ventes de langoustine, d'églefin, de crabe et de cabillaud a entraîné une augmentation globale des premières ventes par rapport à juillet 2018. Au cours de la même période la diminution du volume a été principalement due au hareng. Parmi les espèces clés, une augmentation modérée du prix moyen a été enregistrée pour la langoustine, qui a augmenté de 15% pour atteindre 4,01 EUR/kg.

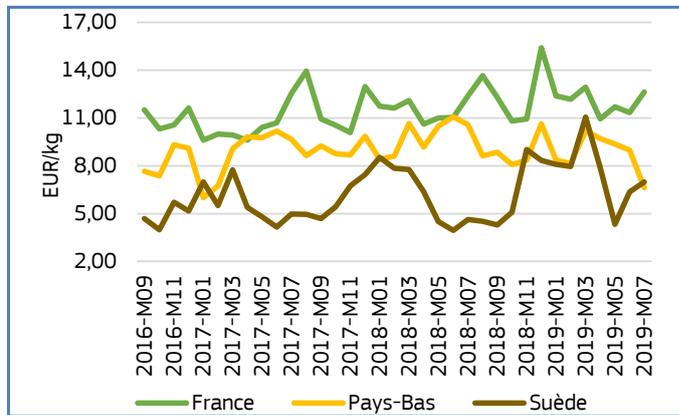
Figure 14. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, JUILLET 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

1.4. Comparaison des prix en première vente d'espèces sélectionnées dans des pays sélectionnés

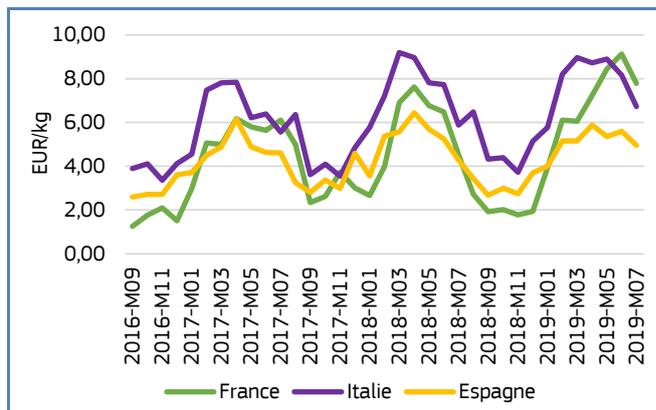
Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE BARBUE EN FRANCE, AUX PAYS-BAS ET EN SUÈDE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Les premières ventes de **barbue** ont eu lieu dans de nombreux pays européens, notamment en **France**, aux **Pays-Bas** et en **Suède**. Les prix moyens des premières ventes en juillet 2019 (le dernier mois disponible) ont été de 12,62 EUR/kg en France (en hausse de 11% par rapport à juin 2019 et de 2% par rapport à juillet 2018); de 6,63 EUR/kg aux Pays-Bas (en baisse de 26% par rapport au mois précédent et de 37% par rapport à un an auparavant) ; et de 6,98 EUR/kg en Suède (soit de 10% supérieur au mois précédent et de 51% supérieur par rapport à un an auparavant). Au cours de la période observée, les prix du barbue sur ces trois marchés ont affiché une légère tendance à la hausse. Les variations de volume ont été saisonnières, avec des pics différents dans les trois pays: Novembre-février (Pays-Bas), mars-mai (France) et mai en Suède.

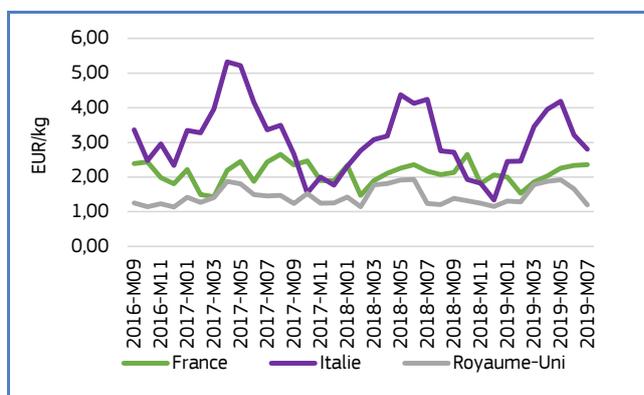
Figure 16. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE SQUILLE EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Les premières ventes de **squilla** dans l'UE ont eu lieu principalement en **France**, en **Italie** et en **Espagne**. En juillet 2019, le prix moyen en première vente de la squille a été: 7,78 EUR/kg en France (en baisse de 15% par rapport à juin 2019 et en hausse de 72% par rapport à juillet 2018); 6,72 EUR/kg en Italie (en baisse de 18% par rapport au mois précédent et en hausse de 14% par rapport à un an auparavant); et 4,96 EUR/kg en Espagne (une baisse de 11% par rapport à juin 2019 mais une augmentation de 16% par rapport à juillet 2018). Sur ces marchés, les prix ont largement augmenté, notamment en France et en Espagne. En général, ils ont augmenté en mars-avril. En Italie et en Espagne, le volume de premières ventes a connu des variations saisonnières, avec des pics en novembre-décembre, tandis qu'en France, le volume a moins fluctué.

Figure 17. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU MERLAN EN FRANCE, EN ITALIE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Les premières ventes de **merlan** de l'UE ont eu lieu dans de nombreux pays européens, notamment en **France**, au **Royaume-Uni** et en **Italie**. En juillet 2019, le prix moyen en première vente a été: 2,80 EUR/kg en Italie (en baisse de 13% par rapport au mois précédent et de 34% par rapport à l'année précédente) ; 2,36 EUR/kg en France (en hausse de 1% par rapport à juin 2019 et de 9% par rapport à juillet 2018) ; et 1,20 EUR/kg au Royaume-Uni (en baisse de 28% par rapport à juin 2019 et de 3% moins que l'année précédente). Les volumes des premières ventes sont très saisonniers. En France et au Royaume-Uni, où la majorité des ventes ont eu lieu, les ventes de merlan ont atteint leur maximum en janvier-mars ; en Italie, le merlan a été principalement vendue en décembre.

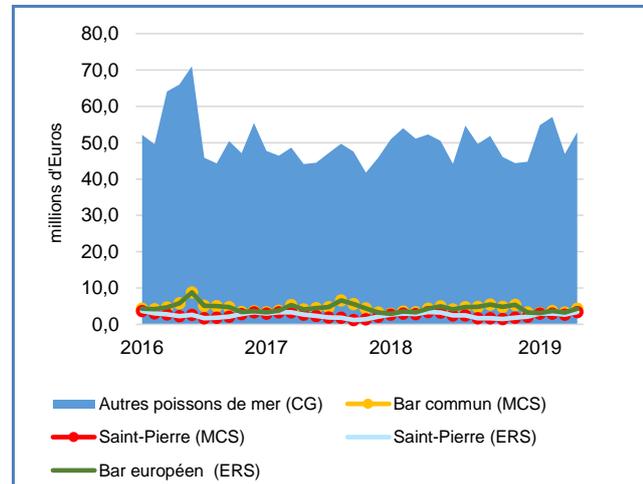
1.5. Groupe de produits du mois : autres poissons de mer

Le groupe de produits " autres poissons de mer " (GP³) s'est classé 4^e en valeur et en volume parmi les dix GP vendus au stade de première vente en juillet 2019⁴. Les premières ventes de ces espèces ont atteint 52,9 millions d'euros et 13.314 tonnes, soit une hausse de 1% en valeur et de 6% en volume par rapport à juillet 2018. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de "autres poissons de mer" a été enregistrée en décembre 2016, avec environ 71 millions d'euros.

Le groupe de produits "autres poissons de mer" comprend 17 principales espèces commerciales: abadèche, aiguillat, grondin, Saint-Pierre, baudroie, picarel, raie, rouget, sabre, bar européen et autres bars, dorade, éperlan, vive, autres poissons de mer, autres squales et autres dorades.

En juillet 2019, au niveau des espèces ERS, le bar européen (8%) et le Saint-Pierre (7%) représentaient ensemble 15% de la valeur totale des premières ventes de ce groupe.

Figure 18. COMPARAISON DES VALEURS DES PREMIÈRES VENTES AUX NIVEAUX GP, MCS ET ERS DANS LES PAYS DECLARANTS*.



*Norvège exclue des analyses.

Source : EUMOFA (mise à jour 14.10.2019).

1.6. Zoom sur le bar européen



Le bar européen (*Dicentrarchus labrax*) est l'une des espèces à plus forte valeur commerciale, dont de nombreux pêcheurs, en particulier les petites entreprises de pêche, dépendent. Les bars juvéniles vivent dans les estuaires et les adultes migrent de manière saisonnière au large ou vers certaines zones côtières pour frayer. En raison de sa croissance lente, de sa maturité tardive, de son regroupement en vue du frai et de sa forte fidélité au site, le bar est vulnérable à la surexploitation et à l'épuisement localisé. Il se reproduit de janvier à mars en Méditerranée et en mer Noire, et jusqu'en juin dans l'Atlantique.

Le bar européen est principalement capturé en mer du Nord et dans la Manche par les flottes de l'UE en employant la technique de pêche au chalut pélagique et demersal, à la senne, à la palangre et à la ligne. Les petits bateaux artisanaux qui pêchent le bar européen à la palangre et à la ligne peuvent dépendre beaucoup plus du bar européen que les grands bateaux qui pratiquent souvent la pêche mixte⁵.

Une centaine de pêcheurs dépendent du chalutage pélagique du bar européen pendant une partie de l'année, le reste de leur revenu annuel provient de la pêche mixte. Avec plus de 1,3 million de pêcheurs sportifs en France et 800.000 au Royaume-Uni, plusieurs milliers d'emplois dépendent également de la pêche sportive⁶.

Dans l'UE, la pêche du bar européen fait l'objet de diverses mesures définies au niveau communautaire ou au niveau national. Il s'agit notamment de la fermeture de zones de pêche, des limites de captures pour les pêcheurs récréatifs, d'une taille minimale de débarquement et des limites de captures mensuelles (le nombre de captures autorisées varie selon les différents⁷ bassins maritimes)⁸.

³ Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

⁴ Le tableau 1.2 de l'annexe contient davantage de données sur les groupes de produits.

⁵ <http://www.fao.org/fishery/species/2291/en>

⁶ https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing_rules/sea-bass_en

⁷ Règlement (CE) n° 1967/2006 du Conseil du 21 décembre 2006 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32006R1967&from=en>

⁸ Règlement (UE) 2015/1316 de la Commission du 30 juillet 2015 dérogeant au règlement (CE) n° 850/98 du Conseil concernant la taille minimale de référence pour la conservation du bar (*Dicentrarchus labrax*) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32015R1316&from=EN>

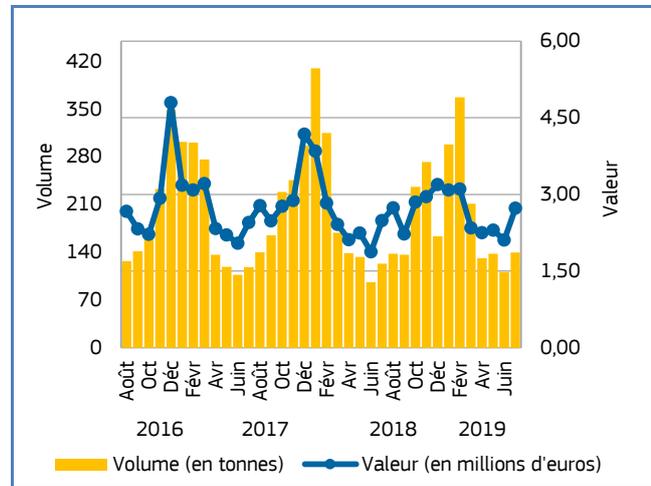
Pays sélectionnés

En **France**, sur la période janvier-juillet 2019, les premières ventes de bar européen sont restées à peu près identiques en valeur et en volume par rapport à la même période en 2018. Au contraire, la valeur a baissé de 3% et le volume a augmenté de 3% par rapport à l'année 2017. Les premières ventes de bar fluctuent tout au long de l'année : il y a une haute saison en hiver et une basse saison pendant la période de frai du printemps.

Parmi les "autres espèces de poissons marins" vendues au stade de la première vente en juillet 2019, le bar européen a représenté 17% de la valeur totale des premières ventes et 4% du volume des premières ventes.

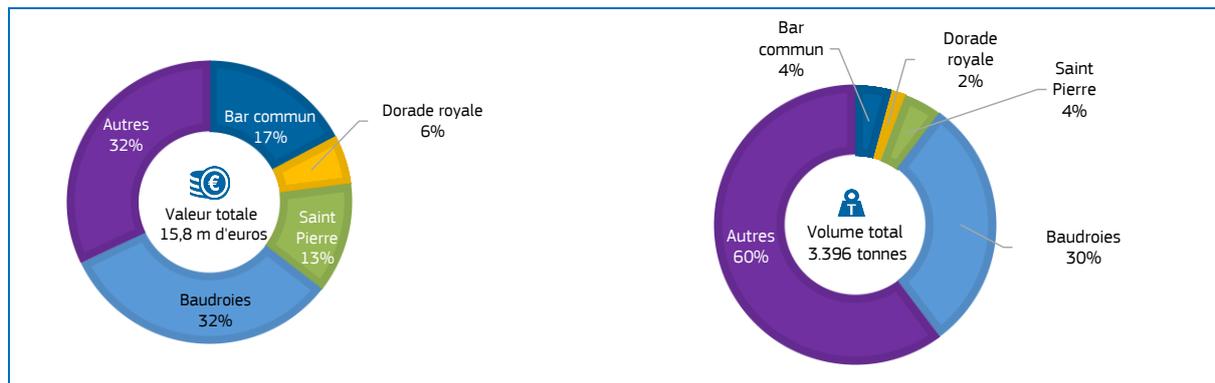
En janvier-juillet 2019, Les Sables-d'Olonne et Saint-Pierre-d'Oléron dans le golfe de Gascogne ont été les ports les plus importants en termes de valeur des premières ventes.

Figure 19. **BAR EUROPÉEN : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Figure 20. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES ESPÈCES DE POISSONS DE MER (ERS) EN FRANCE, EN VALEUR ET EN VOLUME, JUILLET 2019**

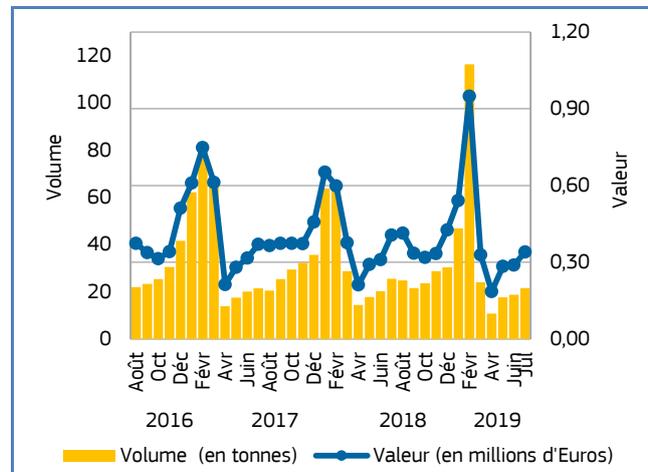


Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Au **Portugal**, en janvier-juillet 2019, les premières ventes de bar européen ont augmenté de 3% en valeur et de 9% en volume par rapport à janvier-juillet 2018. Par rapport à la même période en 2017, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué respectivement de 7% et 11%.

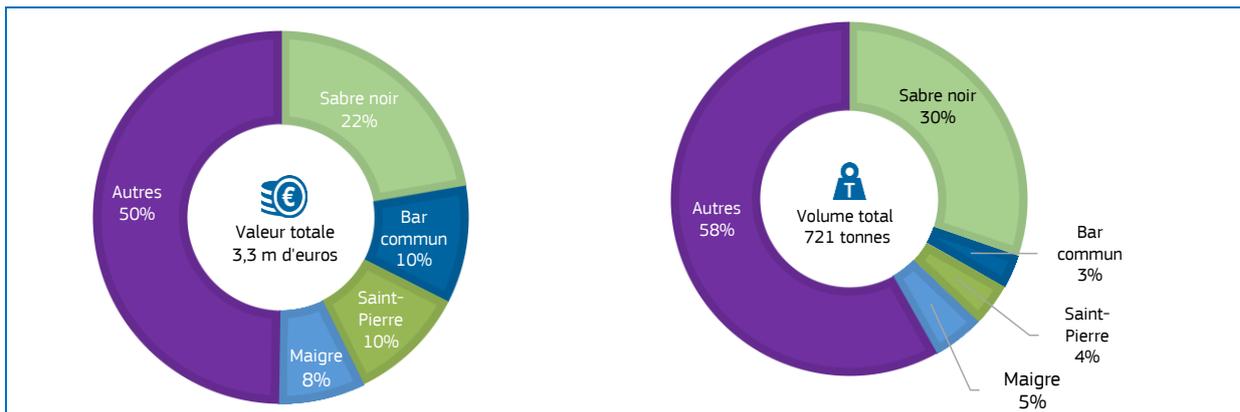
Parmi les "autres espèces de poissons marins" vendues en juillet 2019, le bar européen ont représenté 10% de la valeur totale des premières ventes et 3 % du volume. Peniche et Sesimbra ont été les ports de pêche où la plupart des premières ventes de bar ont eu lieu, au cours de la période janvier-juillet 2019

Figure 21. **BAR EUROPEENN : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Figure 22. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES ESPÈCES DE POISSONS DE MER (ERS) AU PORTUGAL, VALEUR ET VOLUME, JUILLET 2019**



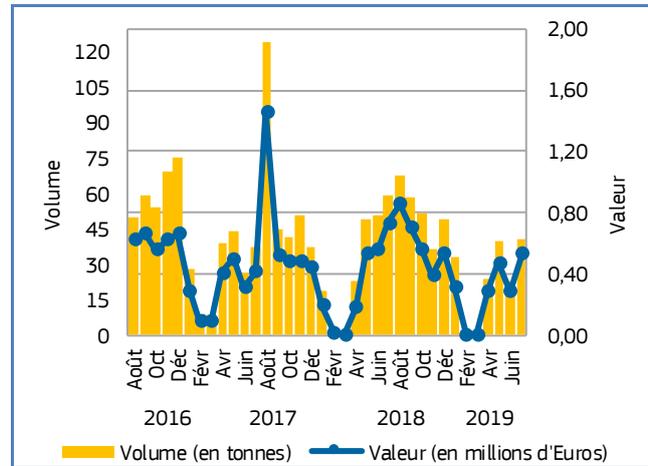
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Au **Royaume-Uni**, sur la période janvier-juillet 2019, les premières ventes de bar européen ont baissé de 14% en valeur et de 21% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à janvier-juillet 2017, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué respectivement de 9% et 17%. Aucune première vente n'a été enregistrée en février et mars en raison des restrictions de pêche. La pêche commerciale à partir du rivage est interdite pendant toute l'année 2019⁹.

Parmi les "autres espèces de poissons marins" vendues en juillet 2019, le bar européen a représenté 17% de la valeur totale des premières ventes et 4% du volume.

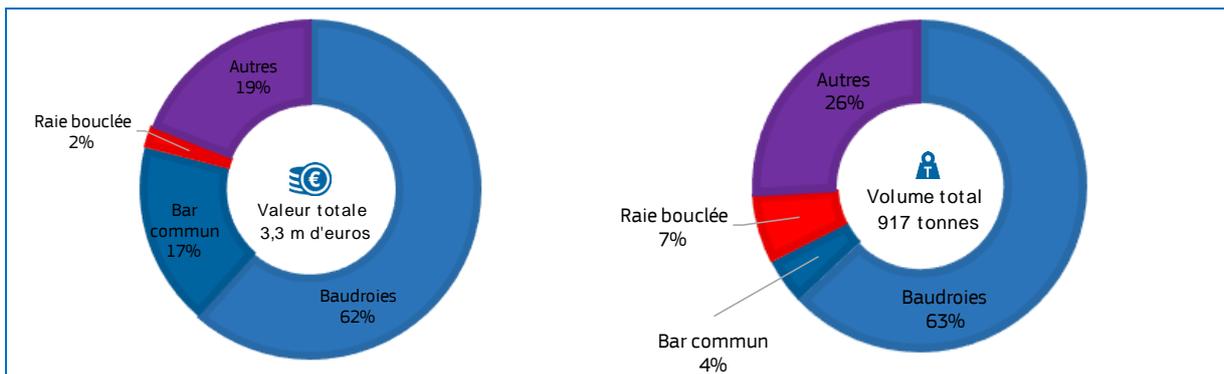
Weymouth, Portsmouth, Eastbourne et Plymouth en Manche sont les ports de pêche avec les premières ventes les plus élevées de janvier à juillet 2019.

Figure 23. **BAR : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Figure 24. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES ESPÈCES DE POISSONS DE MER (ERS) AU ROYAUME-UNI, VALEUR ET VOLUME, JUILLET 2019**

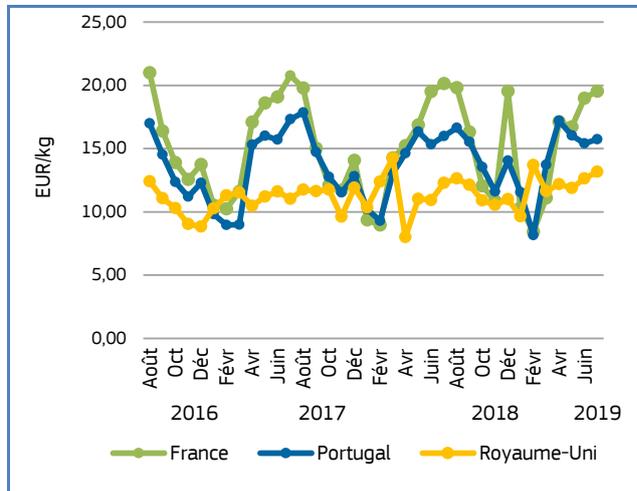


Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

⁹ <https://www.gov.uk/government/publications/bass-industry-guidance-2019/bass-fishing-guidance-2019>

Évolution des prix

Figure 25. **BAR : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Au cours des 36 derniers mois observés (août 2016-juillet 2019), le prix moyen du bar européen en France (15,10 EUR/kg) a été supérieur d'environ un tiers à celui du Portugal (13,70 EUR/kg) et de 10% à celui du Royaume-Uni (11,31 EUR/kg).

En **France**, en juillet 2019, le prix moyen en première vente du bar européen (19,53 EUR/kg) a été inférieur à celui de juillet 2018 (-3%) et de juillet 2017 (-6%). Au cours des 36 dernières mois, le prix le plus bas a été enregistré en février 2019 : 8,44 EUR/kg pour environ 367 tonnes. Au cours de la même période, le prix le plus élevé a été enregistré en août 2016: 21,00 EUR/kg pour 127 tonnes. En général, le prix a fluctué en corrélation avec l'offre et la demande. La pêche du bar est plus intense en hiver, les captures étant élevées et les prix bas ; au contraire, la basse saison est en été, les captures étant faibles et les prix élevés.

Au **Portugal**, le prix moyen du bar européen a été de 15,73 EUR/kg en juillet 2019, soit 2% de moins qu'en juillet 2018 et 9% de moins qu'en juillet 2017. Au cours des 36 derniers mois, les prix ont été les plus élevés en été - ils ont atteint un pic en août 2017, lorsque 20 tonnes de bar européen ont été vendues à un prix moyen de 17,84 EUR/kg. Le prix le plus bas a été atteint en février 2019: 8,16 EUR/kg pour 116 tonnes vendues.

Au **Royaume-Uni**, le prix moyen du bar européen a été de 13,17 EUR/kg en juillet 2019, soit 7% de plus qu'en juillet 2018 et 19% de plus qu'en 2017. De la même façon dans les autres pays étudiés, le prix le plus élevé s'observe pendant l'été lorsque l'offre est faible. Au cours des 36 derniers mois, il a atteint un pic en juillet 2017, lorsque 41 tonnes ont été vendues à un prix moyen de 13,17 EUR/kg. Le prix le plus bas a été atteint en avril 2018 : 8,00 EUR/kg pour 23 tonnes vendues.

1.7. Zoom sur Saint-Pierre



Le Saint-Pierre (*Zeus faber*) est une espèce démersale très appréciée pour la consommation humaine. Il est jaune-olive et a une grande tache sombre et de longues épines sur la nageoire dorsale. Le Saint-Pierre se trouve dans l'Atlantique Est, de la Norvège à l'Afrique australe, ainsi qu'en Méditerranée, en mer Noire et dans les océans Pacifique occidental et Indien. C'est une espèce solitaire qui vit dans des zones sableuses et vaseuses près des rochers, à des profondeurs allant de 20 m à plus de 400 m ; cependant, 99% des prises sont effectuées entre 20 m et 160 m.

Le Saint-Pierre a une longueur moyenne de 40 cm et son âge maximum déclaré est de 12 ans. La reproduction a lieu à la fin de l'hiver et au début du printemps dans l'Atlantique Nord-Est, et plus tôt en Méditerranée¹⁰. Le Saint-Pierre est une capture accessoire importante dans diverses pêcheries chalutières dans l'Atlantique Nord-Est. Aucune mesure de gestion n'est en place, mais étant l'espèce principalement capturée dans des pêcheries mixtes, d'autres mesures ont un impact indirect sur cette espèce¹¹. Les captures européennes proviennent principalement du Royaume-Uni, de la France et de l'Espagne¹².

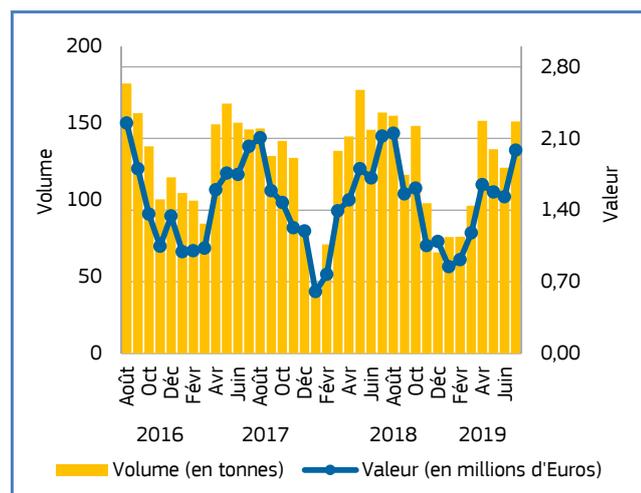
Pays sélectionnés

En **France**, sur la période janvier-juillet 2019, les premières ventes de Saint-Pierre ont baissé de 2% en valeur et de 7% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à l'année 2017, les premières ventes ont baissé de 5% en valeur et de 10% en volume.

Le Saint-Pierre a représenté 13% de la valeur et 4% du volume des " autres espèces de poissons marins " vendues en juillet 2019.

Sur la période janvier-juillet 2019, Erquy et Saint Quay-Portrieux, sur la côte de la Manche, ont été parmi les ports les plus importants en termes de valeur des premières ventes.

Figure 26. SAINT-PIERRE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE



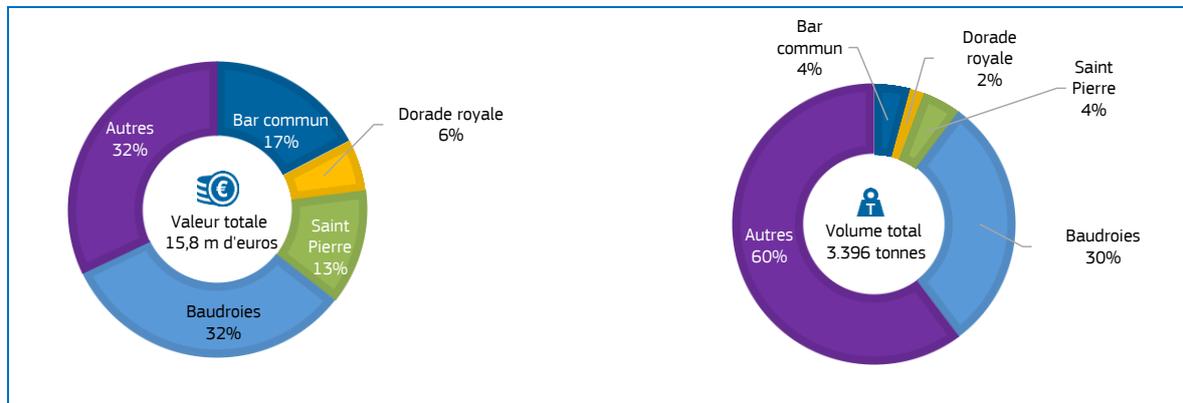
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

¹⁰ http://www.seafish.org/media/Publications/SeafishSpeciesGuide_JohnDory_201401.pdf

¹¹ https://www.fishsource.org/fishery_page/2251

¹² <https://britishseafishing.co.uk/john-dory/>

Figure 27. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES ESPÈCES DE POISSONS DE MER (ERS) EN FRANCE, EN VALEUR ET EN VOLUME, JUILLET 2019**



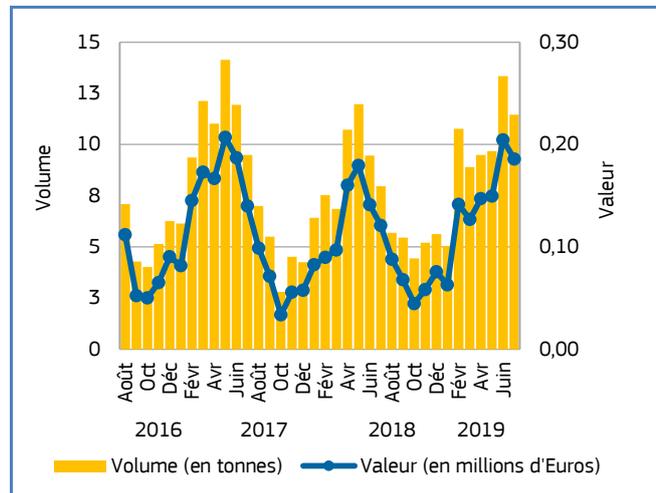
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

En **Italie**, sur la période janvier-juillet 2019, les premières ventes de Saint-Pierre ont augmenté de 17% en valeur et de 13% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à l'année 2017, les premières ventes ont baissé de 7% en valeur, tandis que les volumes ont baissé de 8%.

Parmi les "autres poissons marins", la part du Saint-Pierre a représenté 4% de la valeur et 1% du volume en juillet 2019.

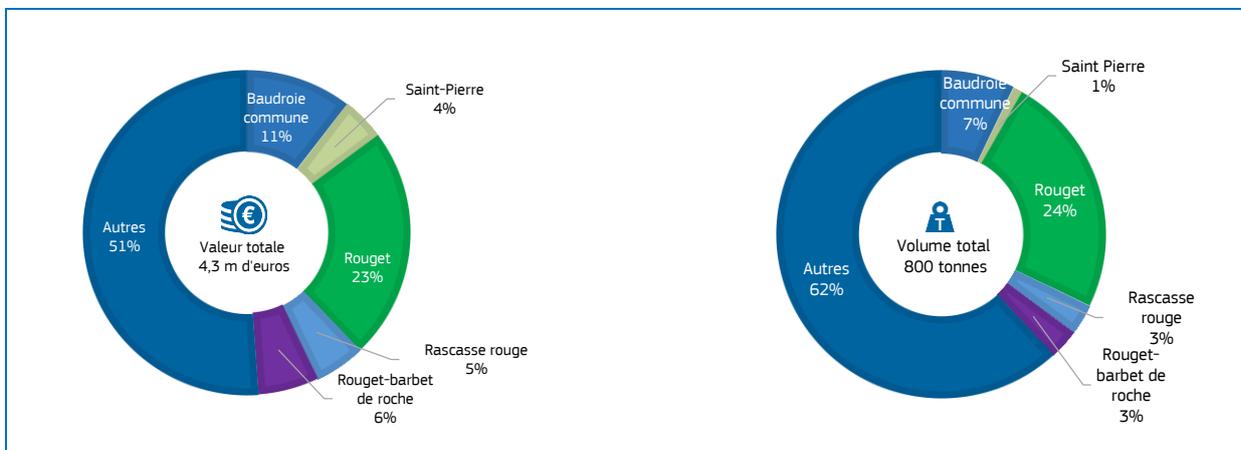
Porto Santo Stefano, Mazzara del Vallo et Civitanova Marche ont été les ports de pêche où la plupart des premières ventes ont eu lieu en janvier-juillet 2019.

Figure 28. **SAINT-PIERRE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Figure 29. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES ESPÈCES DE POISSONS MARINS (ERS) EN ITALIE, VALEUR ET VOLUME, JUILLET 2019**



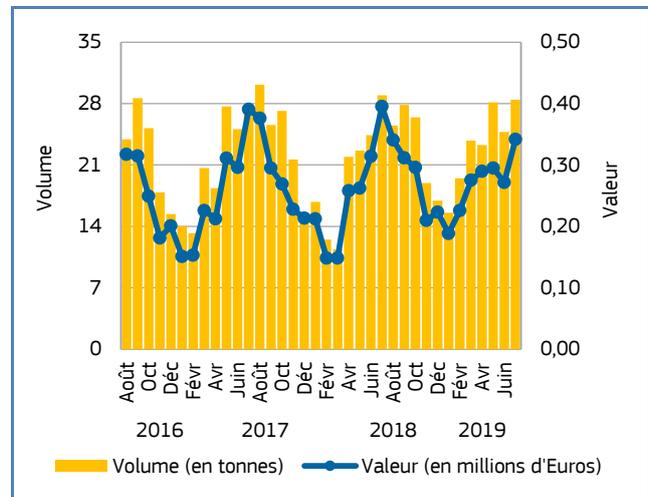
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Au **Portugal**, sur la période janvier-juillet 2019, les premières ventes de Saint-Pierre ont augmenté de 9% en valeur et de 18% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à l'année 2017, la valeur des premières ventes a augmenté de 8% et le volume a augmenté de 12%.

Le Saint-Pierre a représenté 10% de la valeur et 4% du volume des premières ventes d'espèces appartenant au groupe des " autres poissons marins " en juillet 2019.

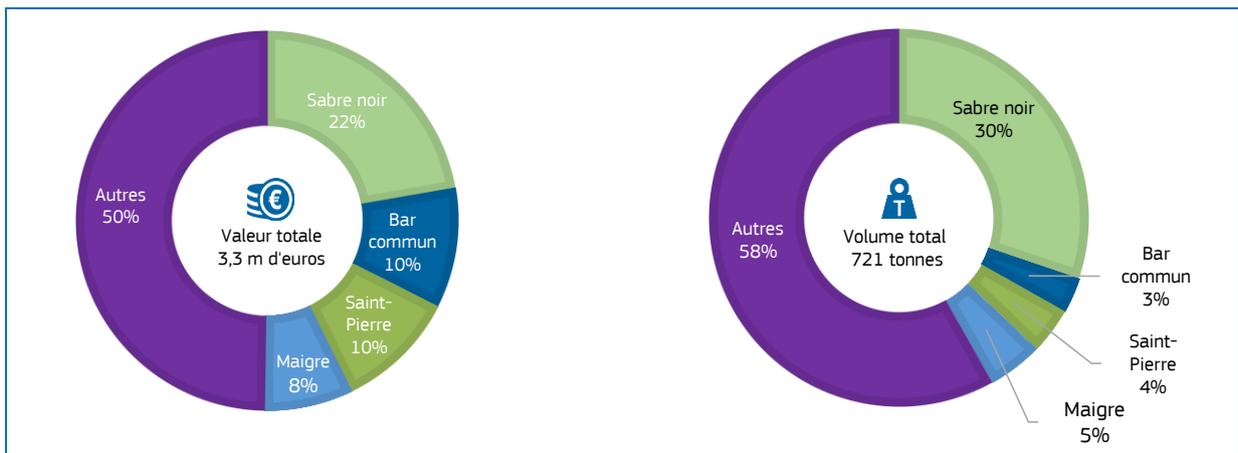
Peniche et Sesimbra, sur la côte atlantique, sont les ports de pêche où la plupart des premières ventes ont eu lieu entre janvier et juillet 2019.

Figure 30. **SAINT-PIERRE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Figure 31. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES ESPÈCES DE POISSONS MARINS (ERS) AU PORTUGAL, VALEUR ET VOLUME, JUILLET 2019**



Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

Tendances des prix

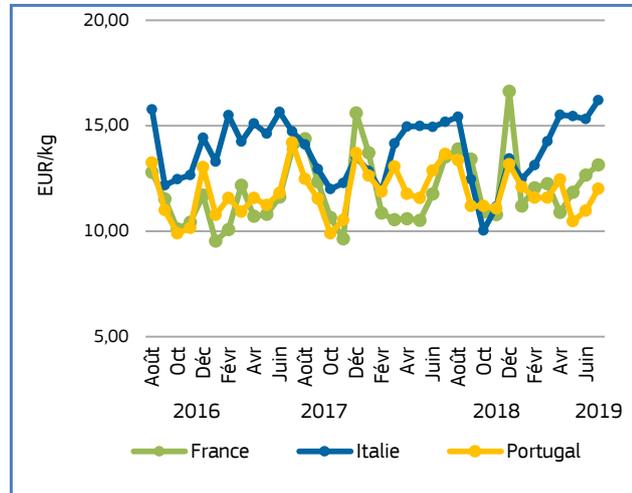
Au cours des 36 derniers mois (juillet 2016-juin 2019), parmi les pays sélectionnés, le prix moyen le plus élevé du Saint-Pierre a été enregistré en Italie : 13,87 EUR/kg, soit 16% de plus qu'en France (11,92 EUR/kg) et 15% de plus qu'au Portugal (11,84 EUR/kg).

En **France**, en juillet 2019, le prix de 13,15 EUR/kg a été inférieur à celui de juillet 2018 (-3%) et de juillet 2017 (-5%). Les prix sont généralement élevés en période de forte demande (pendant l'été et en décembre, cette dernière période étant associée aux fêtes de Noël). Le prix le plus élevé a été enregistré en décembre 2018, à 16,63 EUR/kg pour 66 tonnes. Le prix le plus bas a été enregistré en janvier 2017 à 9,53 EUR/kg.

En **Italie**, en juillet 2019, le prix moyen du Saint-Pierre a été de 16,21 EUR/kg, soit le prix le plus élevé parmi les pays étudiés. Ce prix a représenté une augmentation de 7% par rapport à juillet 2018 et de 10% par rapport à juillet 2017. La haute saison pour la pêche Saint-Pierre s'étend généralement de mars à juin, alors que le prix le plus élevé s'observe en juillet et août, à environ 15,00 EUR/kg, en raison de la forte demande. Au contraire, le prix le plus bas s'observe de septembre à novembre, allant de 10,03 EUR/kg à 12,47 EUR/kg.

Au **Portugal**, le prix moyen du Saint-Pierre en juillet 2019 a été de 12,01 EUR/kg, soit de 12% inférieur au prix de juillet 2018 et 15% inférieur à celui de juillet 2017. Au cours des 36 derniers mois, les prix des premières ventes les plus élevés ont été enregistrés en été, alors qu'une baisse de l'offre a été observée pendant les mois d'hiver. Le prix le plus élevé a été observé en juillet 2017 à 14,21 EUR/kg pour 28 tonnes, alors que le prix le plus bas a été enregistré en octobre 2017 à 9,90 EUR/kg pour 27 tonnes.

Figure 32. **SAINT-PIERRE : PRIX DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



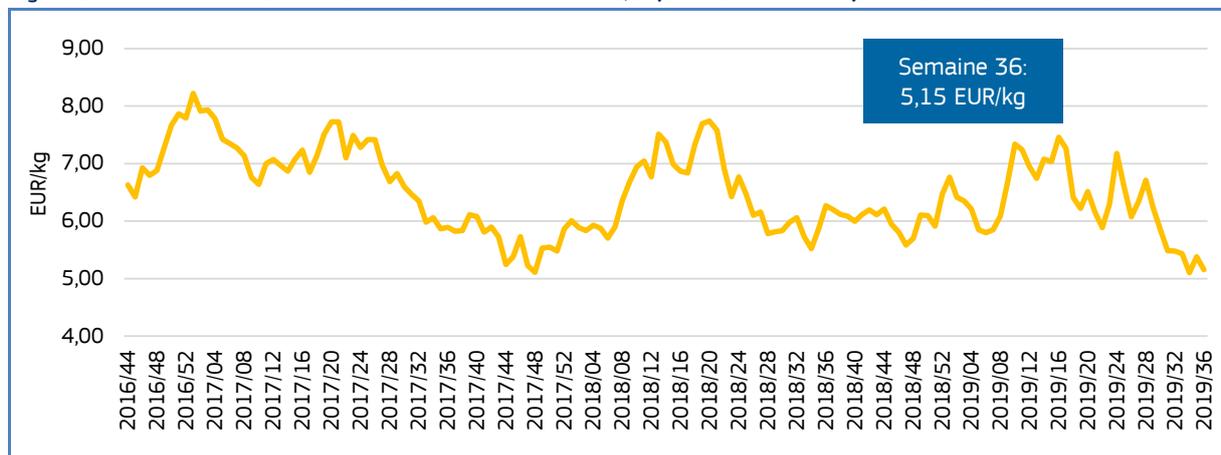
Source : EUMOFA (mise à jour 17.09.2019).

2. Importations extra-UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation extra-UE (valeurs unitaires moyennes par semaine, en euros par kg) sont examinés pour trois espèces, qui sont les plus importantes en termes de valeur et de volume : les filets de lieu d'Alaska congelés de Chine, le saumon atlantique frais entier de Norvège et la crevette tropicale congelée (genus *Penaeus*) d'Équateur. Cinq autres espèces changent chaque mois : trois appartiennent au groupe de produits du mois (ce mois-ci, "autres poissons marins"), et ce sont la baudroie fraîche ou réfrigérée de Norvège, la baudroie congelée de Namibie et de dorade royale fraîche ou réfrigérée de Turquie. Les autres espèces sont sélectionnées au hasard et comprennent ce mois-ci des truites fumées (y compris les filets) de Turquie et des calmars congelés du Maroc.

Le prix hebdomadaire du **saumon atlantique entier frais** (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** est tombé à 5,15 EUR/kg la **semaine 36** (à compter du 1^{er} septembre). Ce prix a baissé de 4% par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (5,35 EUR/kg) et de 22% par rapport au prix de 6,27 EUR/kg de l'année précédente (2018/36). La baisse des prix observée au cours des quatre dernières semaines doit être mise en relation avec un taux de croissance à deux chiffres (annuel) touchant le volume des ventes en provenance de Norvège. Le volume des importations de la semaine 36 ont totalisé 14.664 tonnes, soit une hausse de 6% par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes, mais une baisse de 2% par rapport à l'année précédente.

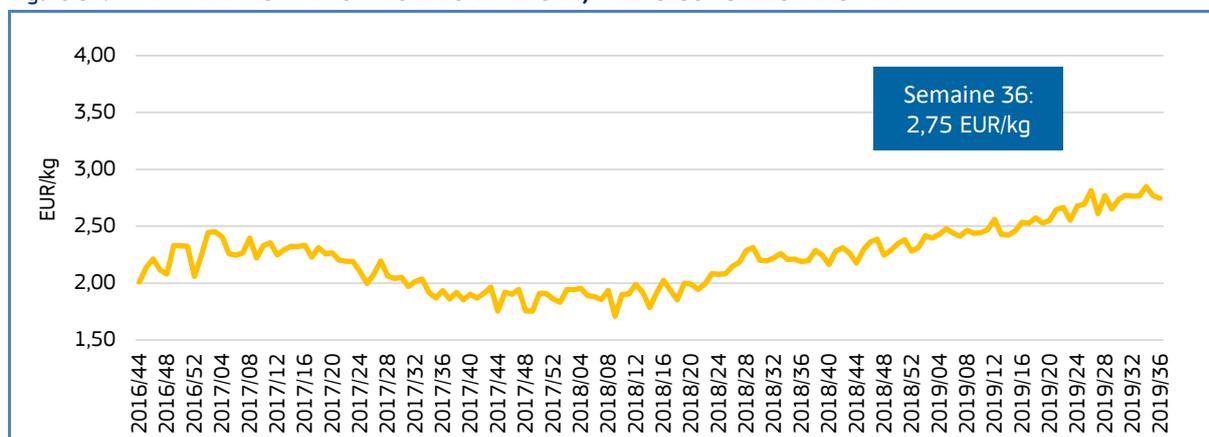
Figure 33. PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE, FRAIS ET ENTIER, DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

Pour les **filets congelés de lieu de l'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine**, le prix moyen est tombé à 2,75 EUR/kg au cours de la **semaine 36**, soit 2% de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes de 2,79 EUR/kg ; en revanche, le prix a été supérieur de 20% à celui de 2,19 EUR/kg pendant la même semaine en 2018. Le volume a totalisé 2.843 tonnes, ce qui représente une baisse de 13% par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes et une baisse significative (-21 %) par rapport à l'année précédente.

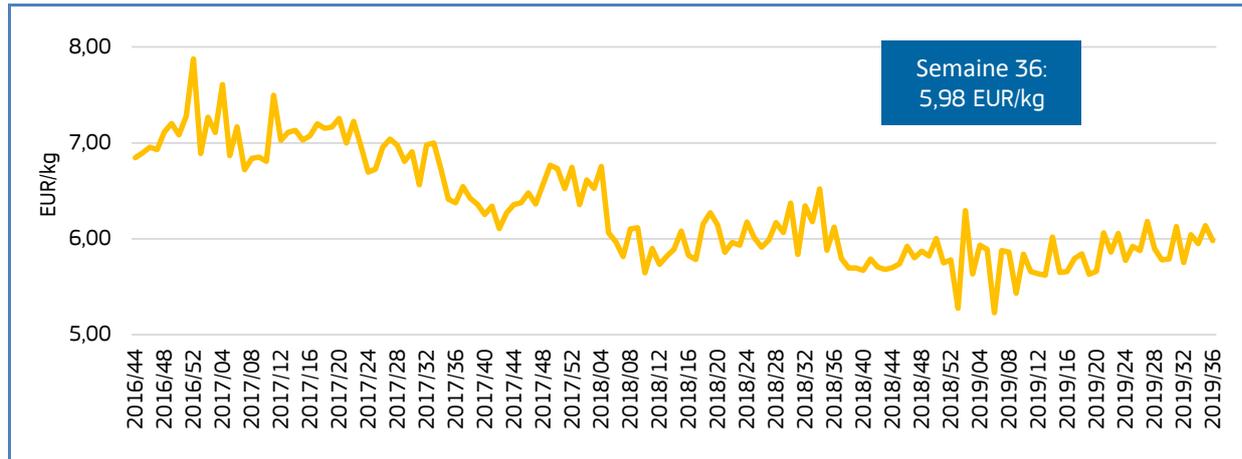
Figure 34. PRIX À L'IMPORTATION DU LIEU D'ALASKA, FILETS CONGELÉS DE CHINE



Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

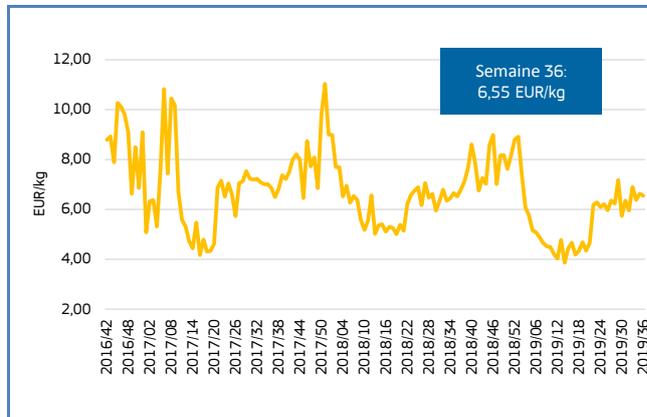
Le prix des **crevettes tropicales congelées** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) en provenance d'**Équateur** a été de 5,98 EUR/kg la **semaine 36**, soit légèrement supérieur (+0,2%) à la moyenne de 5,97 EUR/kg pendant les quatre semaines précédentes et inférieur de 2% à la même semaine en 2018. Le volume de 2.426 tonnes au cours de la semaine 36 a été considérablement plus élevé que la moyenne des quatre semaines précédentes et que la semaine 36 de l'année précédente (+22 % et +29 %, respectivement). Ce n'est pas inhabituel pour ce produit, dont l'approvisionnement est très variable. La production de l'Équateur continue d'augmenter et est principalement exportée vers les marchés asiatiques.

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES TROPICALES SURGELÉES EN PROVENANCE DE L'ÉQUATEUR**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

Figure 36. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA BAUDROIE FRAÎCHE OU RÉFRIGÉRÉE EN PROVENANCE DE NORVÈGE**

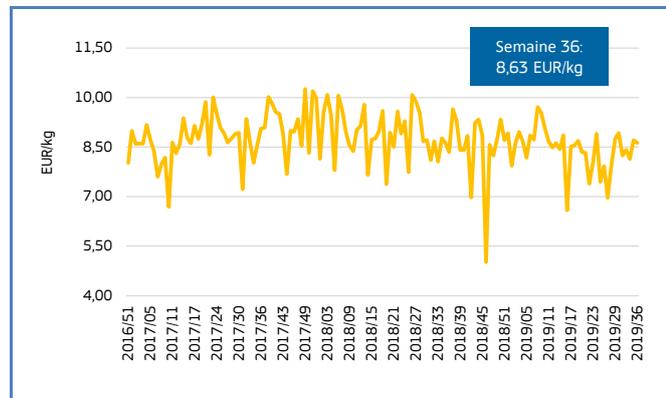


Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

Pour la **baudroie fraîche ou réfrigérée** (*Lophius* spp. code NC 03028950) de **Norvège**, le prix moyen de la **semaine 36** a été de 6,55 EUR/kg, soit 1,3% de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes de 6,46 EUR/kg et en légère hausse par rapport (+ 0,5 %) au prix de 6,52 EUR/kg de la même semaine en 2018. Cette évolution des prix est étroitement liée à celle des volumes de baudroie : le volume enregistré au cours de la semaine 36 (38 tonnes) a été significativement inférieur (-36%) à la moyenne des quatre semaines précédentes, et significativement inférieur à la semaine 36 en 2018 (-17%).

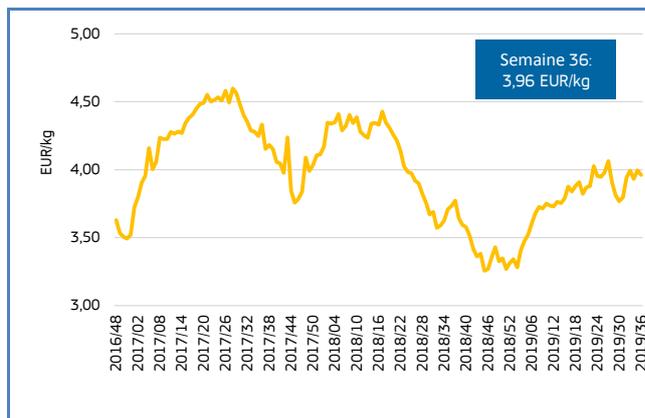
Le prix moyen de la **baudroie congelée** (*Lophius* spp., code NC 03038965) en provenance de **Namibie** est passé à 8,63 EUR/kg au cours de la **semaine 36**, soit 3 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes (8,38 EUR/kg) et 3% de plus que le prix de 8,35 EUR/kg un an auparavant. Le volume de la semaine 36 a été de 5 tonnes, soit considérablement plus élevé (+96%) que le volume de la semaine 36 de 2018, mais inférieur (-2%) à la moyenne des quatre semaines précédentes. Ce prix est très volatil d'une semaine à l'autre, mais ils montre une tendance à la stabilité à long terme. Cependant, le volume montre une tendance constante à la baisse au fil du temps.

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA BAUDROIE CONGELÉE DE NAMIBIE**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

Figure 38. **PRIX À L'IMPORTATION DE DORADE ROYALE DE TURQUIE FRAICHE OU RÉFRIGÉRÉE**

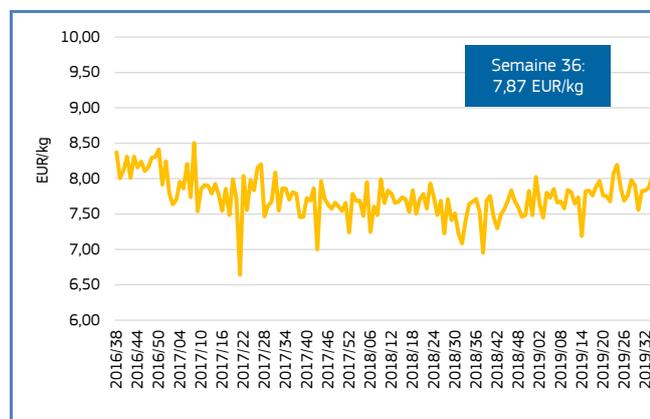


Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

Pour la **dorade royale** (*Sparus aurata*, code NC 03028530) **fraîche ou réfrigérée** en provenance de **Turquie**, le prix moyen a été de 3,96 EUR/kg au cours de la semaine 36. Le prix représente une légère baisse par rapport au prix moyen des quatre semaines précédentes de 3,97 EUR/kg, mais une hausse de 6% par rapport à la semaine 36 de l'année précédente. Le volume enregistré au cours de la semaine 36 (560 tonnes) a fortement diminué par rapport au volume moyen des quatre semaines précédentes (681 tonnes) et par rapport au volume enregistré un an auparavant (-21% et -17%, respectivement). Le prix de ce produit a diminué de façon constante tandis que les volumes importés ont augmenté au cours de la période observée (à partir du 16 septembre 2018).

Le prix de la **truite fumée** (y compris les filets) (*Salmo trutta*, *Oncorhynchus mykiss*, *Oncorhynchus clarkii*, *Oncorhynchus aguabonita*, *Oncorhynchus gilae*, *Oncorhynchus apache* et *Oncorhynchus chrysogaster*, code NC 03054300) de **Turquie** a légèrement augmenté au cours de la **semaine 36** pour atteindre 7,87 EUR/kg, soit une hausse de 0,2% par rapport à celui des quatre semaines précédentes (7,82 EUR/kg) et 2% de plus que le prix de 7,71 EUR/kg observé un an auparavant. Le volume de 87 tonnes enregistré au cours de la semaine 36 a été de 25% supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes et de 21% supérieur à celui de la semaine 36 de 2018. Les prix ont légèrement baissé au cours de la période observée.

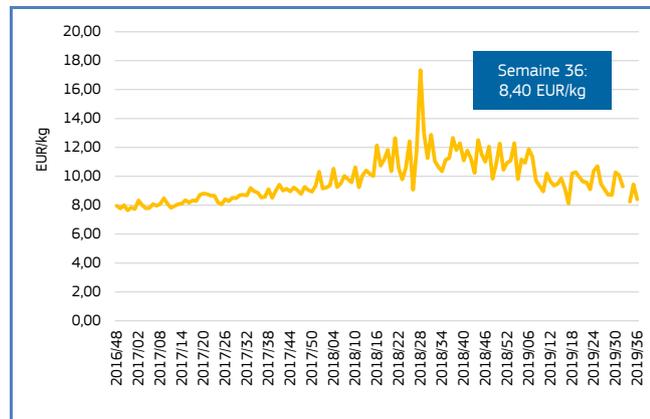
Figure 39. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA TRUITE FUMÉE DE TURQUIE**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

Le prix moyen du **calmar** congelé (*Loligo vulgaris*, code NC 0307433331) en provenance du **Maroc** a été de 8,40 EUR/kg au cours de la **semaine 36**. Ce prix a représenté une baisse de 10% par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (9,27 EUR/kg) et une forte baisse (-34%) par rapport au prix de la même semaine en 2018. Le volume enregistré de 59 tonnes, a représenté une hausse de 9% par rapport à celui des quatre semaines précédentes, mais une baisse de 62% par rapport à l'année précédent. Ce prix a affiché une tendance à la hausse au cours de la période observée (à partir de la semaine 1 de 2017 - sauf la semaine 33 de 2019 pour laquelle les données ne sont pas disponibles). Le pic de prix de la semaine 28 de 2018 correspond au volume le plus bas enregistré ; 60 kg.

Figure 40. **PRIX À L'IMPORTATION DES CALMARS CONGELÉS DU MAROC**



Source : Commission européenne (mise à jour 17.09.2019).

3. Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UE

En juillet 2019, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté au Danemark, en France, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas et au Portugal par rapport à juillet 2018. Seulement au Royaume-Uni la consommation est restée inchangée, alors qu'elle a diminué dans les autres États membres analysés. La plus forte baisse a été observée en Allemagne (458 tonnes, soit -11%). Cette baisse s'explique principalement par une consommation moins élevée de hareng et de lieu noir. L'Allemagne a également enregistré une baisse de valeur de 1,95 million d'euros, soit -3%. Toutefois, la plus forte baisse de valeur s'est produite en Suède (-6%), soit 618.000 euros. Le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Italie ont également enregistré une baisse de valeur. Dans le reste des États membres analysés, la valeur de la consommation a augmenté.

Table 3. JUILLET : VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2016* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Juillet 2017		Juillet 2018		Juin 2019		Juillet 2019		Évolution entre Juillet 2018 et Juillet 2019	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	24,7	904	13,95	915	14,99	845	13,69	1.062	17,77	16%	19%
France	32,9	16.021	171,47	14.160	157,81	13.568	160,51	15.126	169,36	7%	7%
Allemagne	13,9	3.741	57,56	4.016	58,35	3.875	61,52	3.558	56,40	11%	3%
Hongrie	5,2	324	1,93	204	1,02	359	1,77	353	1,65	73%	62%
Irlande	23,0	964	13,56	1.021	15,20	1.313	18,68	986	14,90	3%	2%
Italie	31,1	24.443	236,44	25.252	253,28	32.094	320,63	25.529	248,86	1%	2%
Pays-Bas	21,0	2.908	35,41	2.238	34,54	2.084	35,02	2.624	36,31	17%	5%
Pologne	14,5	2.830	16,21	2.757	16,68	2.430	16,50	2.729	18,83	1%	13%
Portugal	57,0	5.394	34,90	4.163	25,90	4.693	30,14	4.243	27,30	2%	5%
Espagne	45,7	51.591	393,92	49.049	366,03	48.160	379,38	48.081	368,94	2%	1%
Suède	26,4	604	10,21	608	9,89	798	10,52	592	9,28	3%	6%
Royaume-	23,7	3.157	50,67	3.653	58,54	3.556	56,63	3.646	57,03	0%	3%

Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 19.09.2019).

*Les données sur la consommation par habitant de tous les poissons et produits de la mer pour tous les États membres de l'UE peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://eumofa.eu/documents/20178/132648/EN_The+UE+poisson+marché+2018.pdf

Au cours des trois dernières années, la consommation des ménages de produits frais de la pêche et de l'aquaculture au mois de juillet a été inférieure à la moyenne annuelle en volume et en valeur dans la plupart des États membres étudiés, à l'exception du Danemark, du Portugal, des Pays-Bas et de l'Espagne.

Au Danemark et au Portugal, le volume et la valeur ont été supérieurs à la moyenne annuelle, tandis qu'aux Pays-Bas, la valeur a été inférieure et le volume est resté supérieur. En Espagne, malgré un volume inférieur à la moyenne, la valeur est restée stable en juillet.

Les données de consommation hebdomadaire les plus récentes (jusqu'à la semaine 41-2019) disponibles dans EUMOFA peuvent être consultées [ici](#).

3.2. Truite fraîche¹³

Habitat : La truite arc-en-ciel est un poisson robuste généralement élevé en eau douce, facile à reproduire, à croissance rapide, tolérant à une grande variété d'environnements¹⁴. La truite de mer est un poisson migrateur qui ressemble beaucoup au saumon de l'Atlantique dans sa forme et son comportement et qui migre vers les rivières et les lacs froids.

Zone de capture : Les truites de mer sont pêchées le long des côtes de l'Atlantique et de la Baltique, dans les eaux contrôlées du Royaume-Uni et de l'Islande, en mer Noire et en mer Caspienne et aussi loin au nord que la mer de Barents et de Kara dans l'océan Arctique¹⁵. La truite arc-en-ciel est élevée à l'intérieur des terres.

Méthode de production : principalement élevé, mais aussi pêchée.

Zones de production aquacole : la plupart des États membres de l'UE, mais principalement l'Italie, le Danemark, la France, l'Espagne, la Pologne et le Royaume-Uni.

Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, France, Allemagne, Danemark, Espagne et Royaume-Uni.

Présentation : Entier (200-300 g), filets.

Préservation : Frais, congelé, fumé.

Modes de préparation : cuit au four, frit.



3.2.1. Aperçu général de la consommation des ménages en France, en Pologne et au Royaume-Uni

En 2016¹⁶, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant en Pologne, soit 14,5 kg, a été parmi les plus faibles de l'UE. Toutefois, elle a augmenté de 7 % par rapport à l'année 2015. Par rapport à la consommation moyenne par habitant de 24,3 kg dans l'UE, la consommation polonaise a été inférieure de 40 %. Au Royaume-Uni, la consommation par habitant en 2016 a été de 23,7 kg, soit 63% de plus que celle de la Pologne, mais 2% de moins que la moyenne européenne. Par rapport à l'année 2015, elle est restée inchangée. La consommation par habitant en France en 2016 a été de 32,9 kg, l'une des plus élevées de l'UE, bien qu'elle ait diminué de 1% par rapport à l'année 2015. Par rapport à la moyenne de l'UE, la consommation française a augmenté de 35%. Pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE, voir le tableau 3.

Dans ces trois États membres, les prix ont augmenté et les volumes ont diminué au cours de la période janvier 2016-juillet 2019. En moyenne, les prix en Pologne ont été d'au moins la moitié de ceux pratiqués en France et au Royaume-Uni.

Nous avons couvert la **truite** dans les *faits saillants mensuels* précédents :

Premières ventes : Danemark (5/2019), France (5/2019), Pologne (5/2019).

Importation extra-UE : Turquie (11/2018).

Consommation : Allemagne (8/2016), Belgique (8/2016), Danemark (8/2016), Espagne (10/2015, 4/2015, août/sept 2013), Finlande (10/2015, 4/2015, août/sept 2013), France (8/2016, 10/2015, 4/2015, août/sept 2013), Italie (10/2015, 4/2015), Pays-Bas (8/2016), Suède (Aug/Sep 2013) et Royaume-Uni (8/2016, 4/2015)

Sujet du mois : Truite d'élevage dans l'UE (5/2014).

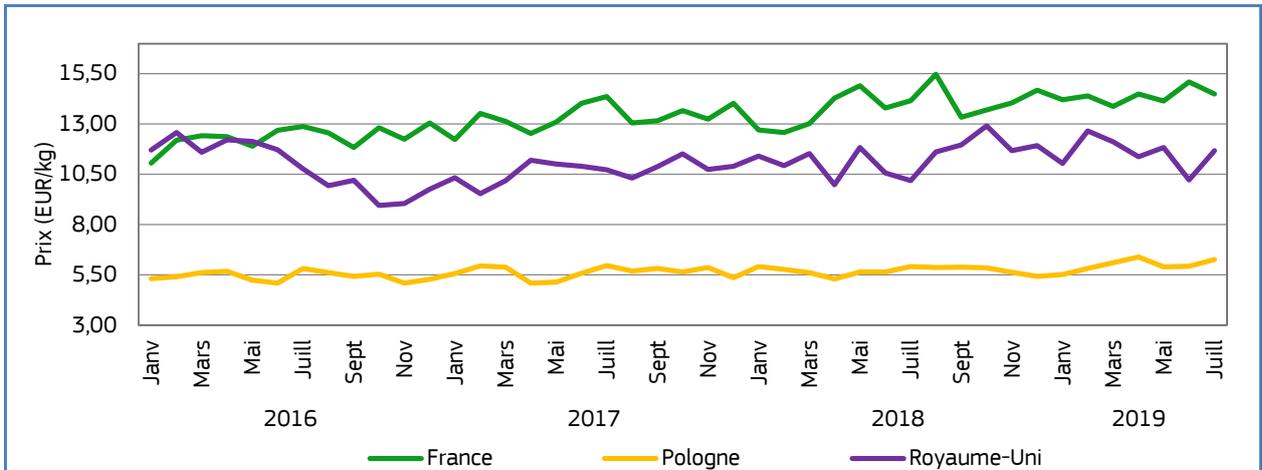
¹³ Il existe deux types de truites que l'on trouve généralement sur le marché européen : la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) et la truite de mer (*Salmo trutta*).

¹⁴ https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/farmed_fish_and_shellfish/trout

¹⁵ <http://eumofa.eu/documents/20178/149985/MH+5+2019+FR.pdf/>

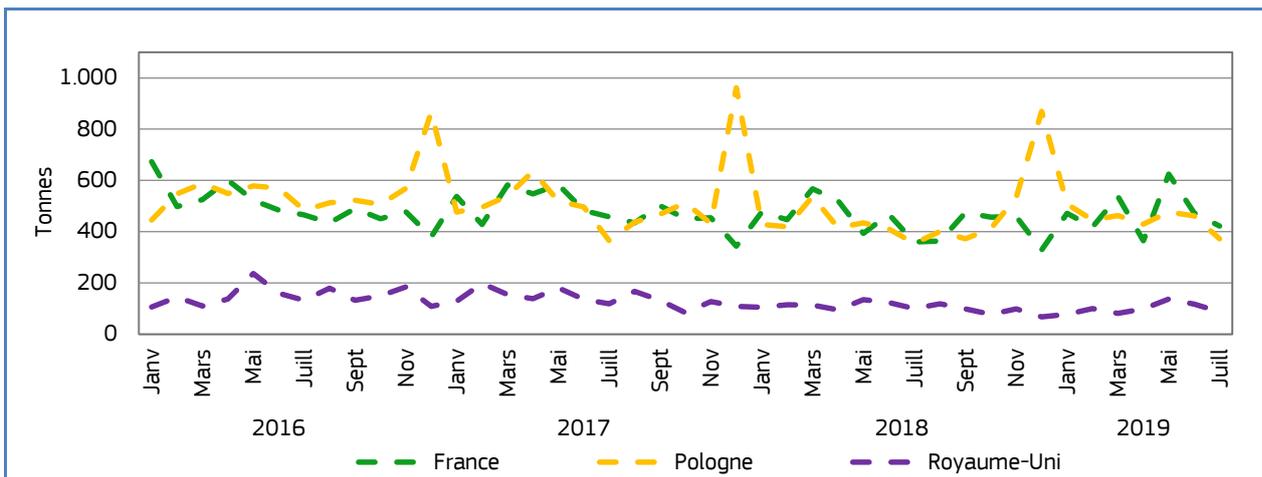
¹⁶ Année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

Figure 41. **PRIX DE DETAIL DE LA TRUITE FRAÎCHE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES**



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 19.09.2019).

Figure 42. **ACHATS DE TRUITES FRAÎCHES PAR LES MÉNAGES**



Source : EUMOFA basée sur Europanel (mise à jour 19.09.2019).

3.2.2. Tendances de la consommation en France

Tendance à long terme, janvier 2016 à juillet 2019 : baisse en volume et hausse en prix.

Prix moyen annuel : 12,34 EUR/kg (2016), 13,34 EUR/kg (2017), 13,89 EUR/kg (2018).

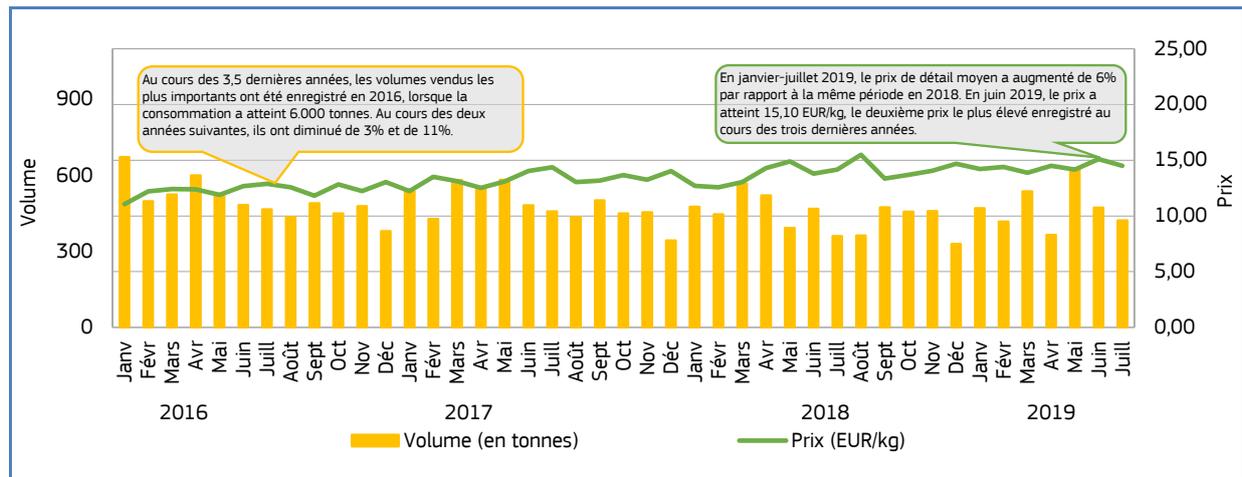
Consommation annuelle : 6.000 tonnes (2016), 5.805 tonnes (2017), 5.315 tonnes (2018).

Évolution à court terme, de janvier à juillet 2019 : augmentation en volume et stabilité des prix.

Prix moyen : 14,39 EUR/kg.

Consommation : 3.311 tonnes.

Figure 43. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME DE TRUITE FRAÎCHE ACHETÉ PAR LES MÉNAGES EN FRANCE



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 19.09.2019).

3.2.3. Tendances de la consommation en Pologne

Tendance à long terme, janvier 2016 à juillet 2019 : baisse en volume et hausse en prix.

Prix moyen annuel : 5,43 EUR/kg (2016), 5,63 EUR/kg (2017), 5,71 EUR/kg (2018).

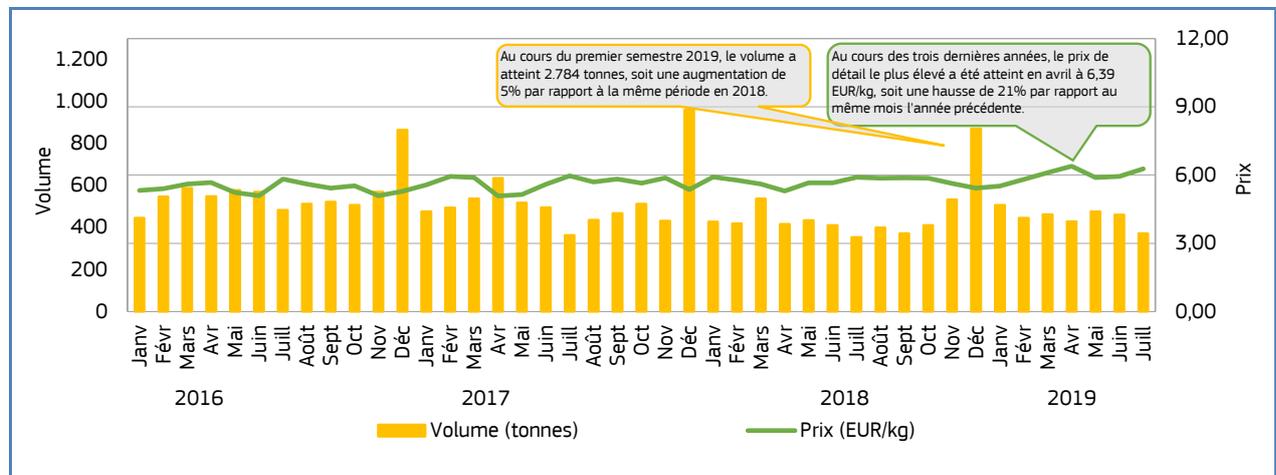
Consommation annuelle : 6.741 tonnes (2016), 6.337 tonnes (2017), 5.590 tonnes (2018).

Tendance à court terme, janvier à juillet 2019 : baisse en volume et légère hausse en prix.

Prix moyen : 5,99 EUR/kg.

Consommation : 3.156 tonnes.

Figure 44. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME DE TRUITE FRAÎCHE ACHETÉ PAR LES MÉNAGES EN POLOGNE



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 19.09.2019).

3.2.2. Tendances de la consommation au Royaume-Uni

Tendance à long terme, janvier 2016 à juillet 2019 : baisse en volume et hausse en prix.

Prix moyen annuel : 10,89 EUR/kg (2016), 10,69 EUR/kg (2017), 11,38 EUR/kg (2018).

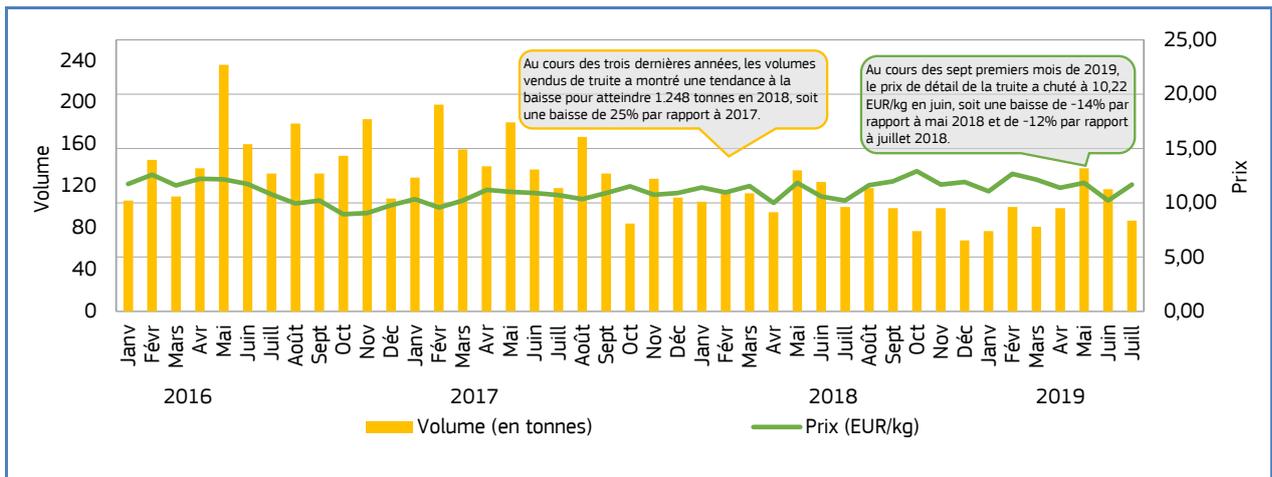
Consommation annuelle : 1.779 tonnes (2016), 1.674 tonnes (2017), 1.248 tonnes (2018).

Évolution à court terme, de janvier à juillet 2019 : légère hausse en volume et en prix.

Prix moyen : 11,56 EUR/kg.

Consommation : 698 tonnes.

Figure 45. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME DE TRUITE FRAÎCHE ACHETÉ PAR LES MÉNAGES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 19.09.2019).

4. Étude de cas - Pêche et aquaculture en Argentine

L'Argentine est le deuxième plus grand pays d'Amérique du Sud par sa superficie après le Brésil. Le pays a une côte maritime de plus de 5.000 km le long de l'océan Atlantique Sud-Ouest. La superficie du territoire est de 2,78 millions de km² et abrite une population humaine de 44,7 millions d'habitants (2018), dont 13 millions vivent dans la capitale Buenos Aires¹⁷.

Le vaste littoral donne accès à d'importantes ressources halieutiques dans l'Atlantique Sud, la 23ème pêcherie mondiale en volume, atteignant 792.000 tonnes en 2018. La production aquacole augmente, mais reste faible, atteignant 3.568 tonnes en 2017. Presque tout le poisson débarqué est destiné à la consommation humaine, mais seulement 10% des produits de la mer qui en résultent sont consommés au niveau national¹⁸. Le secteur est donc tributaire du marché d'exportation¹⁹. En 2018, la consommation intérieure annuelle de poisson a été de 7,9 kg par habitant²⁰.

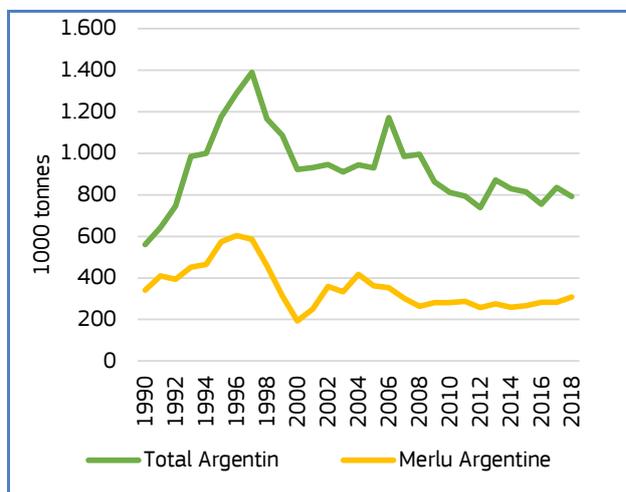
La plupart des activités de pêche et d'aquaculture se déroulent dans la région de Patagonie, et les pêches marines et intérieures représentent 97% de la production nationale de fruits de mer²¹. On estime que le secteur emploiera directement 20.000 personnes en 2017²². En 2018, les exportations de produits de la mer se sont élevées à 455.000 tonnes, évaluées à 1,76 milliard d'euros. Le volume annuel des exportations a varié entre 426.000 à 480.000 tonnes entre 2013 et 2018.



Source : Worldatlas.

4.1. Pêche

Figure 46. **TOTAL DES DÉBARQUEMENTS EN ARGENTINE AU COURS DE LA PÉRIODE 1990-2018**



Source : FAO, <https://www.agroindustria.gob.ar>.

La pêche argentine concerne principalement les espèces démersales d'eaux froides, notamment le merlu et la crevette. A la fin des années 1990, la pêche argentine a été caractérisée par la diminution des débarquements de merlu. À leur point culminant (1996), les débarquements de merlu ont dépassé 600.000 tonnes et ont représenté 47% du volume total des débarquements de poisson. Le total des débarquements a progressivement diminué, passant de près de 1,4 million de tonnes en 1997 à 792.000 tonnes en 2018.

¹⁷ www.fn.no

¹⁸ <https://seafood-tip.com/sourcing-intelligence/countries/argentina/>

¹⁹ Voir note 18 de bas de page.

²⁰ <https://www.cronista.com/apertura-negocio/empresas/Cayo-un-48-el-consumo-per-capita-de-pescado-en-2018-20190204-0010.html>

²¹ Voir note 18 de bas de page.

²² Voir note 18 de bas de page.

La pêche commerciale argentine est basée sur environ 50 espèces de poissons osseux, cinq espèces de crustacés et trois espèces de mollusques²³. Les 11 espèces les plus importantes en termes de volume représentent environ 90% du total des captures. En 2017, le volume total des captures a été de 835.000 tonnes, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année 2016. Trois espèces - merlu argentin, crevette rouge et calmar - dominent les débarquements de la pêche argentine et représentaient 75 % des débarquements totaux en 2017. Les débarquements de merlu argentin sont restés stables au cours des huit dernières années, avec des débarquements annuels compris entre 250.000 et 290.000 tonnes. En 2017, les débarquements de merlu ont dépassé 282.000 tonnes, soit un volume proche de celui de l'année précédente. La crevette rouge argentine, la deuxième espèce la plus pêchée, a connu une forte croissance en volume chaque année depuis 2013. De 2013 à 2017, les captures de crevettes rouges ont augmenté de 140% pour dépasser 243.000 tonnes. En 2013, les captures de crevette rouge ont représenté 12% de la pêche totale et en 2017, 29% de la pêche totale en Argentine. Les débarquements de calmar argentin ont varié entre 59.000 et 191.000 tonnes au cours des sept dernières années. En 2017, le volume des débarquements de calmar argentin a été supérieur à 99.000 tonnes, soit une augmentation de 40% par rapport à l'année 2016.

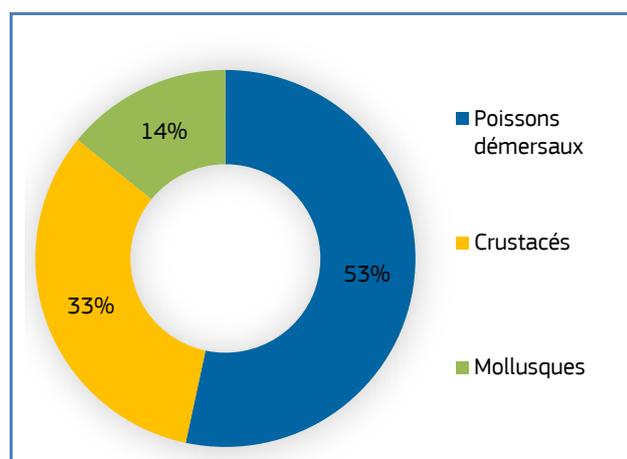
Table 4. **PRINCIPALES ESPÈCES CAPTURÉES EN ARGENTINES (volume en tonnes)**

Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Merlu argentin	281.757	287.780	257.983	275.059	259.202	266.274	282.874	282.175
Crevette rouge d'Argentine	72.085	82.922	79.927	101.105	127.250	143.315	178.444	243.268
Calmar rouge argentin à nageoires courtes	85.989	76.598	94.984	191.741	168.727	126.671	59.891	99.170
Coquille Saint-Jacques patagonienne	50.870	47.844	36.820	42.202	33.583	31.627	35.536	39.297
Hoki d'Argentine	82.665	70.903	59.595	55.973	58.384	50.469	34.946	21.930
Tambour rayé	15.843	24.679	37.868	45.637	38.591	31.359	31.965	19.801
<i>Prochilodus spp.</i>	13.999	15.164	12.148	11.986	14.181	17.417	17.191	19.008
Raies, raies pastenagues et Manta	20.326	20.426	15.168	15.195	15.739	19.010	17.696	17.422
Merlan bleu austral	11.636	3.518	8.379	7.887	9.050	13.831	13.236	15.897
Acoupa rayé (ou courbine)	12.772	13.710	15.214	16.388	14.399	16.898	9.887	11.898
Anchois d'Argentine	26.323	21.084	15.434	18.081	13.955	14.411	8.713	10.546
Autre	137.484	128.680	104.540	89.451	76.874	83.018	64.847	54.649
Total	811.749	793.308	738.060	870.705	829.935	814.300	755.226	835.061

Source : FAO.

En 2018, la pêche argentine s'est élevée à environ 792.000 tonnes. De ce total, 53% est composés d'espèces de poissons démersaux, y notamment le merlu, 33% de crustacés, notamment la crevette rouge, et 14 % de mollusques.

Figure 47. **CAPTURES EN ARGENTINE EN 2018 PAR GROUPE DE PRODUITS**



Source : <https://www.agroindustria.gob.ar>

²³ https://www.agroindustria.gob.ar/sitio/areas/pesca_maritima/desembarques/

4.2. Aquaculture

L'activité aquacole commerciale a débuté en Argentine dans les années 1990 avec la truite arc-en-ciel. Depuis lors, l'industrie a connu une croissance modérée mais constante²⁴. La truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) est aujourd'hui la deuxième espèce aquacole plus importante, avec un volume de 1.367 tonnes et une valeur de 11,2 millions de dollars. En 2017, la principale espèce aquacole du pays a été le pacu (*Piaractus mesopotamicus*), qui a atteint 1.885 tonnes en volume et 14,1 millions d'euros en valeur. Il a représenté 53% du volume total de l'aquaculture et 51% de la valeur totale. Entre 2010 et 2017, la production de pacu a augmenté de 200% et a été l'espèce aquacole dont la croissance a été la plus rapide. Ensemble, le pacu et la truite arc-en-ciel ont représenté 91% du volume et de la valeur de l'aquaculture argentine en 2017.

Entre 2010 et 2017, la production aquacole en Argentine a augmenté de 34% en termes de volume.

L'emploi dans l'aquaculture est faible et les entreprises sont généralement de petites entreprises familiales. Récemment, l'Argentine a approuvé une nouvelle loi sur l'aquaculture, qui devrait permettre à l'industrie d'accéder aux financements et aux marchés internationaux et qui pourrait également accroître la valeur des produits de la mer argentins²⁵.

Table 5. PRODUCTION AQUACOLE EN ARGENTINE (valeur en milliers d'euros)

Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pacu	5.805	8.301	9.526	17.182	15.659	17.334	13.861	14.125
Truite arc-en-ciel	12.310	9.232	11.424	15.264	17.553	15.727	9.533	11.177
Silure	264	11	369	1.437	1.094	891	617	913
Tilapias	110	190	191	252	538	440	303	345
Cyprinidés	535	562	220	589	492	725	336	311
Carpe amour (<i>Ctenopharyngodon idellus</i>)	0	225	220	519	350	378	209	228
Autre	1.482	2.440	1.172	2.446	1.270	1.774	535	586
Total	20.506	20.961	23.122	37.690	36.957	37.270	25.395	27.685

Source : FAO.

Table 6. PRODUCTION AQUACOLE EN ARGENTINE (volume en tonnes)

Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pacu	626	1.227	1.345	2.017	2.119	1.804	1.947	1.885
Truite arc-en-ciel	1.651	1.365	1.260	1.255	1.425	1.455	1.413	1.367
Silure	23	1	54	174	95	62	75	89
Cyprinidés nei	90	114	52	76	100	93	69	57
Tilapias nei	19	40	45	35	73	56	62	56
Carpe amour (<i>Ctenopharyngodon idellus</i>)	0	46	52	67	71	48	43	42
Autre	245	400	150	201	120	145	64	72
Total	2.654	3.193	2.958	3.825	4.003	3.663	3.673	3.568

Source : FAO.

²⁴ http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_argentina/en

²⁵ <https://seafood-tip.com/sourcing-intelligence/countries/argentina/>

4.3. Industrie de transformation, flotte et emploi

Le secteur argentin de la transformation du poisson est une combinaison de la transformation à bord et de l'industrie terrestre.

Dans le secteur de la pêche, on dénombre 940 navires titulaires de permis d'exploitation en mer d'Argentine, dont 571 nationaux. La flotte de pêche nationale est composée de deux classes : les fresqueros, qui comptent 361 bateaux détenteurs d'un permis actif (travaillant avec des produits frais), et les congélateurs, qui ont une capacité de congélation à bord.

La branche « Fresqueros » comprend 286 entreprises, tandis que la branche « Congélateurs » comprend 96 entreprises. Au total, selon les données du sous-secrétariat à la pêche et à l'aquaculture, environ 10.000 personnes sont employées en mer.

En outre, il y a ce qu'on appelle la " main-d'œuvre à terre ". La transformation du poisson s'effectue dans 138 usines qui emploient en tout 9.838 personnes. La province de Buenos Aires, avec 93 établissements, a la plus forte concentration de travailleurs avec 4.890 employés. Chubut arrive en deuxième position avec 2.568 travailleurs dans 25 usines, suivie de la Terre de Feu avec 1.983 travailleurs dans trois industries, de Santa Cruz avec 340 travailleurs dans 13 usines et du Río Negro avec 57 employés dans quatre sites²⁶.

4.4. Exportations

L'Argentine exporte une part importante de ses produits de la mer vers les marchés de l'UE, principalement grâce à la demande de l'Espagne, de l'Italie et de la France, ainsi que de la Chine et des États-Unis. L'accès au marché européen devrait s'améliorer en raison de l'accord commercial (accord de libre-échange UE-Mercosur) signé entre le bloc commercial sud-américain (y compris l'Argentine) et l'Union Européenne en juin 2019²⁷. L'élimination ou la réduction des droits de douane aura un effet positif sur la pêche des crevettes et du merlu, le marché de l'UE étant l'une des destinations les plus importantes de ces deux produits. En 2018, les exportations argentines vers l'UE ont représenté 32% du total en volume et 38% en valeur.

Au cours des cinq dernières années, les exportations argentines de produits de la mer ont varié entre 426.000 et 480.000 tonnes par an. En 2018, les exportations ont totalisé 455.000 tonnes évaluées à 1,76 milliard d'euros, soit une augmentation de 0,3% en volume et de 2% en valeur par rapport à 2017.

Entre 2013 et 2018, la valeur des exportations a augmenté de 59%, mais cela est probablement dû en grande partie au taux d'inflation actuellement élevé en Argentine.

Comme la demande internationale de crevettes argentines continue d'augmenter, la crevette est devenue l'espèce de produits de la mer la plus importante, avec 178.000 tonnes exportées, évaluées à 1,06 milliard d'euros en 2018, soit une baisse de 3% en volume et une augmentation de 2% en valeur par rapport à l'année 2017. Les crevettes ont représenté 39% du volume total et 61% de la valeur totale des exportations de produits de la mer en 2018. Les exportations de merlu, deuxième espèce d'exportation en importance, se sont élevées à 81.000 tonnes en 2018, évaluées à 189 millions d'euros, soit une baisse de 16% en volume et de 9% en valeur par rapport à l'année 2017.

En 2018, les exportations vers le plus grand marché, l'Espagne, se sont élevées à 89.700 tonnes évaluées à 412 millions d'euros et sont restées stables à partir de 2017. La Chine, le deuxième marché d'exportation en importance, a affiché une croissance de 51% en volume et de 58% en valeur. Les exportations vers l'Italie, le troisième marché en importance, ont augmenté de 11% en volume et de 30 % en valeur.

²⁶ <https://www.lanacion.com.ar/economia/adios-al-pais-del-asado-la-pesca-se-consolida-como-un-mayor-generador-de-divisas-que-la-carne-nid1988712>

²⁷ <https://www.undercurrentnews.com/2019/07/01/argentinan-seafood-sector-receives-boost-as-eu-approves-mercosur-trade-deal/>

Table 7. **EXPORTATIONS DE L'ARGENTINE PAR ESPÈCES PRINCIPALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

Principales espèces commerciales	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Crevettes diverses	91.048	459.436	107.298	579.447	120.787	687.066	159.880	907.395	183.291	1.047.202	178.184	1.063.200
Merlu	115.525	210.614	113.358	214.955	95.436	213.522	102.134	213.412	96.122	208.696	81.001	189.057
Mollusques et invertébrés aquatiques, autres	130.331	176.352	117.415	119.070	94.535	94.546	45.918	84.238	76.788	168.977	88.123	185.749
Autres poissons de mer	92.036	115.140	84.519	106.301	74.851	105.563	70.052	107.892	62.492	93.006	49.567	73.958
Autre	50.985	143.518	52.224	160.065	54.051	190.786	48.773	206.410	38.326	210.098	58.653	243.652
Total	479.925	1.105.060	474.815	1.179.838	439.660	1.291.483	426.756	1.519.347	457.019	1.727.978	455.528	1.755.615

Source : EUMOFA Commerce bilatéral.

Table 8. **EXPORTATIONS DE L'ARGENTINE PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

Partenaire commercial	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Espagne	99.175	315.785	104.769	345.531	91.487	355.796	99.269	433.721	89.655	412.895	89.707	412.421
Chine	65.645	101.427	60.194	101.296	74.336	185.103	65.677	242.811	66.550	252.778	100.822	400.625
Italie	26.205	91.520	24.428	95.495	22.165	90.160	26.011	122.611	25.998	119.445	28.926	155.411
États-Unis	22.115	81.211	23.190	99.910	23.534	120.632	21.345	132.769	21.999	152.666	19.488	121.944
Japon	28.446	105.209	22.162	68.364	26.487	94.725	20.978	91.653	28.236	129.749	21.110	89.110
Brésil	37.841	83.528	38.543	87.199	28.518	77.944	27.645	68.783	38.312	93.850	30.734	77.622
Thaïlande	8.576	15.161	14.918	20.412	8.046	17.612	5.863	30.653	10.883	50.515	11.444	55.099
Pérou	941	1.522	2.011	5.219	2.794	12.344	2.337	13.672	6.692	37.875	9.965	52.910
Russie	5.956	15.437	8.803	23.437	7.114	15.987	13.225	25.810	16.911	46.180	15.342	50.565
Corée du Sud	11.531	18.432	15.823	24.295	17.960	31.300	13.425	31.461	14.807	39.761	14.402	42.650
France	6.704	26.052	6.773	30.038	6.144	27.867	4.047	17.189	6.496	51.321	6.560	42.001
Vietnam	6.646	14.039	7.509	38.242	6.438	32.038	14.740	52.371	12.688	77.027	9.243	41.302
Autre	160.144	235.736	145.691	240.400	124.637	229.975	112.193	255.843	117.793	263.916	97.750	213.892
Total	479.925	1.105.060	474.815	1.179.838	439.660	1.291.483	426.756	1.519.347	457.019	1.727.978	455.495	1.755.552

Source : EUMOFA Commerce bilatéral.

4.5. Importations de l'UE en provenance d'Argentine

Le volume des importations dans l'UE des principales espèces commerciales en provenance d'Argentine a diminué au cours des cinq dernières années. En 2018, le volume des importations a été de 134.185 tonnes, soit une baisse de 5% par rapport à l'année 2017 et de 15% par rapport à l'année 2013. En termes de valeur, les importations ont diminué de 3% par rapport à 2017 et augmenté de 18% par rapport à 2013.

Les trois principales espèces importées d'Argentine dans l'UE sont la crevette, le merlu et le calmar. Au total, ils ont constitué 93% du volume et de la valeur en 2018. Les importations de crevettes ont augmenté de 42% en volume et de 57% en valeur entre 2013 et 2018. Les importations de merlu ont diminué de 28% en volume et de 25% en valeur au cours de la même période et celles de calmar ont diminué de 56% en volume et de 26% en valeur entre 2013 et 2018.

En 2018, 98% des importations de produits de la mer en provenance d'Argentine ont été des produits congelés.

Table 9. **IMPORTATIONS UE DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN PROVENANCE D'ARGENTINE**
(volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)

Principales espèces commerciales	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Crevettes diverses	56.974	320.582	64.432	380.832	70.959	433.189	78.311	463.755	80.503	482.362	81.169	503.344
Merlu	36.569	90.090	33.971	81.174	30.142	86.309	33.454	90.856	28.862	75.318	26.177	67.926
Calmar	39.325	78.195	32.282	48.153	26.372	38.818	18.397	45.267	19.793	63.809	17.243	57.673
Coquille Saint-Jacques	3.274	22.755	3.042	24.344	3.056	32.833	3.486	37.432	3.083	41.958	1.938	22.554
Autres poissons de fond	5.945	13.678	4.658	10.309	4.251	10.553	4.063	8.743	3.817	9.408	2.443	6.854
Anchois	4.286	9.494	3.201	7.448	3.956	13.061	2.705	8.650	1.998	6.496	2.442	6.757
Autres poissons de mer	4.654	12.988	2.562	6.861	1.805	4.677	1.980	5.095	2.041	5.603	1.901	4.557
Abadèche	575	2.131	459	1.709	550	2.151	351	1.305	376	1.333	222	824
Autre	5.966	19.906	2.630	12.324	874	3.229	907	2.895	1.249	4.577	650	2.379
Total	157.568	569.820	147.236	573.154	141.965	624.819	143.655	663.999	141.720	690.863	134.185	672.867

Source : EUMOFA.

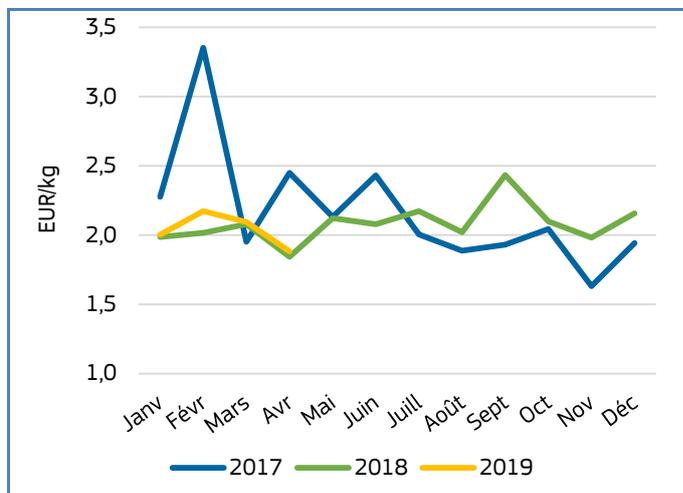
Table 10. **IMPORTATIONS PAR ETAT DE CONSERVATION (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

Préservation	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Congelé	147.390	531.292	140.714	539.197	808.308	3.466.004	137.215	616.703	139.072	680.429	131.443	664.336
Salé	3.370	7.297	3.062	7.192	21.734	70.670	2.700	8.639	1.906	5.841	2.223	5.651
Préparé	475	1.828	117	422	1.307	6.452	38	294	122	911	286	1.779
Non spécifié	6.038	27.532	3.246	25.864	19.170	200.714	3.655	38.165	517	3.129	211	997
Autre	296	1.871	97	479	179	641	47	199	104	552	23	104
Total	157.568	569.820	147.236	573.154	850.698	3.744.481	143.655	663.999	141.720	690.863	134.185	672.867

Source : EUMOFA.

4.6. Prix à l'importation

Figure 48. **PRIX À L'IMPORTATION DANS L'UE DU MERLU CONGELÉ EN PROVENANCE D'ARGENTINE**

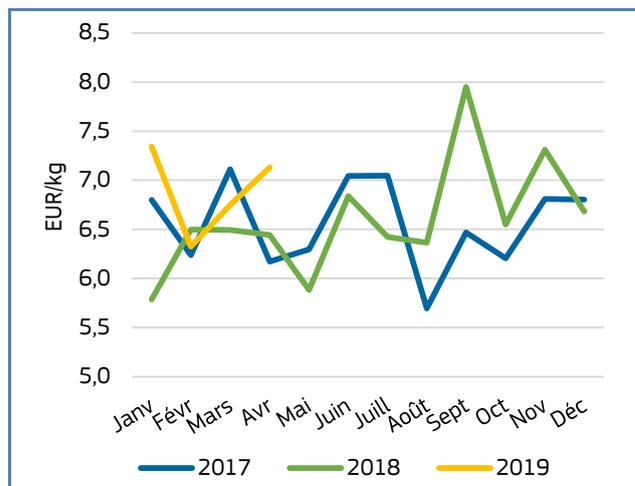


Source : EUMOFA.

Le prix moyen des crevettes congelées importées d'Argentine dans l'UE en 2018 a été de 6,61 EUR/kg. Il s'agit d'une augmentation de 1% par rapport à l'année 2017. Au cours de la période janvier-avril 2019, le prix moyen à l'importation a été supérieur de 9%, à 6,88 EUR/kg, à celui de la même période en 2018.

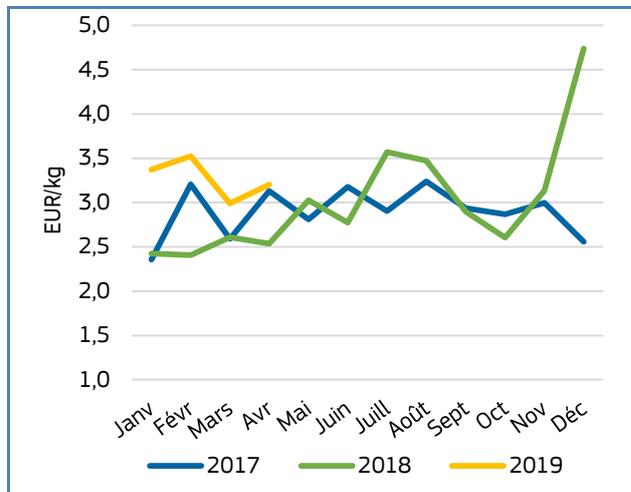
Le prix moyen du merlu congelé importé d'Argentine dans l'UE en 2018 a été de 2,07 EUR/kg. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à l'année 2017 (-1%). Au cours de la période janvier-avril 2019, le prix moyen à l'importation a été supérieur de 3% au prix moyen de la même période en 2018.

Figure 49. **PRIX À L'IMPORTATION DANS L'UE DE LA CREVETTE CONGELÉE EN PROVENANCE D'ARGENTINE**



Source : EUMOFA.

Figure 50. **PRIX À L'IMPORTATION DANS L'UE DES CALMARS CONGELÉS EN PROVENANCE D'ARGENTINE**



Source : EUMOFA.

Le prix du calmar congelé importé d'Argentine dans l'UE en 2018 a été de 2,91 EUR/kg, soit le même prix que l'année précédente. Entre janvier et avril 2019, le prix moyen à l'importation a été supérieur de 31% à celui de la même période en 2018, atteignant 3,27 EUR/kg.

Le 28 juin 2019, l'UE et le Mercosur (un bloc commercial comprenant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) ont conclu un accord de libre-échange (ALE). L'accord n'est pas encore entré en vigueur et, par conséquent, les détails concernant les produits de la mer n'ont pas encore été révélés. Bien que le merlu argentin et la crevette argentine soient des espèces comprises dans le cadre des contingents tarifaires autonomes de l'UE, l'ALE aura très probablement un impact à court terme sur les exportations argentines vers l'UE, car les exportations vers l'UE dépassent de loin les contingents sans tarifs fixés dans le cadre des contingents tarifaires pour 2019 et 2020.

4.7. Consommation

En 2018, la consommation par habitant de produits de la mer en Argentine a été de 7,9 kg, soit une baisse par rapport au volume de 8,4 kg par habitant de 2017²⁸. Le secteur de la pêche en Argentine est tributaire du commerce international, car seulement 10% de ses produits de la mer sont consommés sur le marché intérieur²⁹. Le gouvernement argentin a lancé une campagne en 2018 pour augmenter la consommation intérieure de produits de la mer. La campagne vise à sensibiliser la population à l'importance de l'industrie de la pêche et aux bienfaits pour la santé de la consommation de produits de la mer³⁰. Les principales espèces consommées sont le merlu et le calmar ; la consommation de truite d'aquaculture est en augmentation³¹.

De 2013 à 2018, les importations argentines de produits de la mer ont varié de 27.000 à près de 48.000 tonnes par an. En 2018, les importations se sont élevées à 47.495 tonnes pour une valeur de 184 millions d'euros. Le thon est l'espèce d'importation la plus importante, atteignant 18.155 tonnes évalués à 78 millions d'euros en 2018. Il s'agit principalement de conserves de thon en provenance d'Équateur et de Thaïlande. Le saumon a été la deuxième espèce la plus importée en termes de valeur, avec 7.883 tonnes évaluées à 48 millions d'euros en 2018. Il s'agit principalement de saumon frais du Chili. Les "autres poissons marins" comprennent de différents produits de la pêche préparés et conservés, provenant principalement de Thaïlande et d'Équateur.

²⁸ <https://www.cronista.com/apertura-negocio/empresas/Cayo-un-48-el-consumo-per-capita-de-pescado-en-2018-20190204-0010.html>

²⁹ <https://seafood-tip.com/sourcing-intelligence/countries/argentina>

³⁰ <https://www.infobae.com/campo/2018/08/01/al-menos-una-vez-al-mes-la-iniciativa-para-que-los-argentinos-coman-mas-pescado>

³¹ <https://www.cronista.com/negocios/Como-los-noquis-el-pescado-tendra-su-dia-pero-sera-el-19-de-cada-mes-20180719-0103.html>

Table 11. **IMPORTATIONS ARGENTINES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

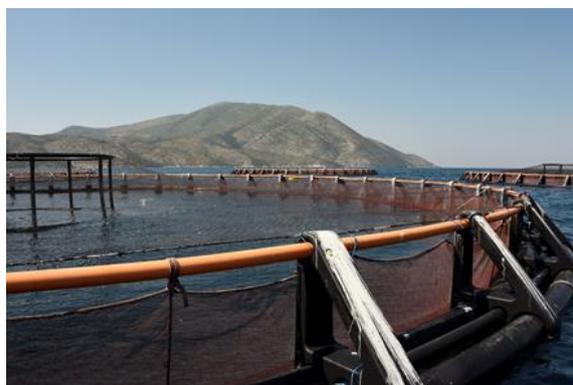
Principales espèces commerciales	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Thon, divers	13.091	58.301	11.009	42.128	15.279	57.173	15.447	58.634	16.536	70.141	18.155	78.207
Saumon	6.726	34.887	6.636	35.270	8.413	44.327	7.528	49.535	8.265	58.021	7.883	48.510
Autres poissons de mer	13.191	29.520	10.511	20.589	141	744	14.465	25.408	14.473	28.986	13.453	29.298
Crevettes, divers	654	4.056	533	3.515	228	1.522	864	5.990	816	5.761	1.151	7.413
Autres céphalopodes	554	832	341	705	358	806	518	1.475	765	2.629	1.166	4.076
Poulpe	458	2.494	408	2.109	476	2.781	581	3.433	469	3.669	391	3.531
Autre	4.705	12.409	4.314	10.742	2.507	6.727	6.379	18.159	6.370	19.039	5.296	13.811
Total	39.380	142.499	33.752	115.057	27.403	114.079	45.781	162.633	47.693	188.245	47.495	184.845

Source : EUMOFA Commerce bilatéral.

5. Étude de cas - L'aquaculture dans l'UE

Le secteur aquacole de l'UE compte plus de 12.000 entreprises et emploie 75.000 personnes³². Dans l'ensemble, la production et la rentabilité de l'aquaculture dans l'UE ont connu une tendance à la hausse ces dernières années.

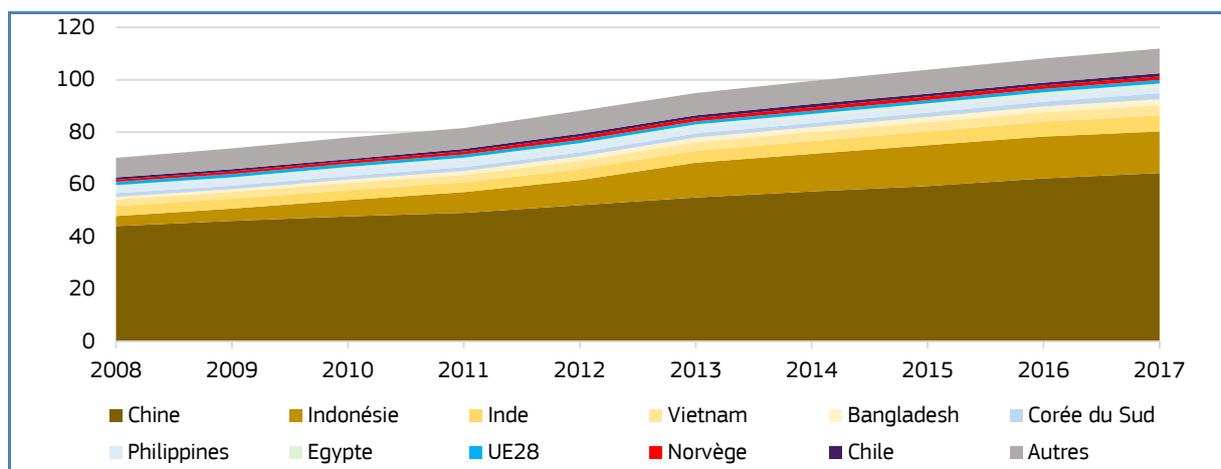
En 2017, la production aquacole dans les 28 États membres de l'UE a atteint 1,37 million de tonnes, évaluées à 5,06 milliards d'euros³³. Le Royaume-Uni, l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce ont été les principaux pays producteurs, représentant plus de 70% de la production totale de l'UE en volume et en valeur. Le saumon, la truite, l'huître, le bar, la dorade royale et la moule (*Mytilus* spp.) sont les principales espèces élevées dans l'UE, représentant plus de 75% de la valeur totale en 2017. La plupart des produits de l'aquaculture de l'UE sont consommés dans le pays où ils sont produits ou exportés vers d'autres marchés européens.



5.1. Production

L'UE a représenté 1,21% de la production aquacole mondiale en volume et 2,05% en valeur en 2017. Sur la période 2008-2017, la production aquacole mondiale a augmenté de 59%, principalement en raison de l'Asie (surtout de la Chine). Au cours de la même période, la production de l'UE a augmenté de 11%.

Figure 51. PRODUCTION AQUACOLE MONDIALE DE 2008 À 2017 (volume en millions de tonnes)



Sources : Pour les pays non-membres de l'UE, FAO. Pour les pays de l'UE, EUMOFA (sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), de la FAO, des administrations nationales et de la Fédération européenne des producteurs aquacoles (FEAP)).

La production aquacole de l'UE est concentrée dans certains États membres. L'Espagne est le premier producteur, avec 23% en volume, suivie du Royaume-Uni (16%), de la France (14%), de l'Italie (11%) et de la Grèce (9%).

En termes de valeur, le Royaume-Uni est le premier producteur de l'UE, avec 25% du total, suivi de la France (15%), de l'Espagne, de la Grèce et de l'Italie (11% du total chacun).

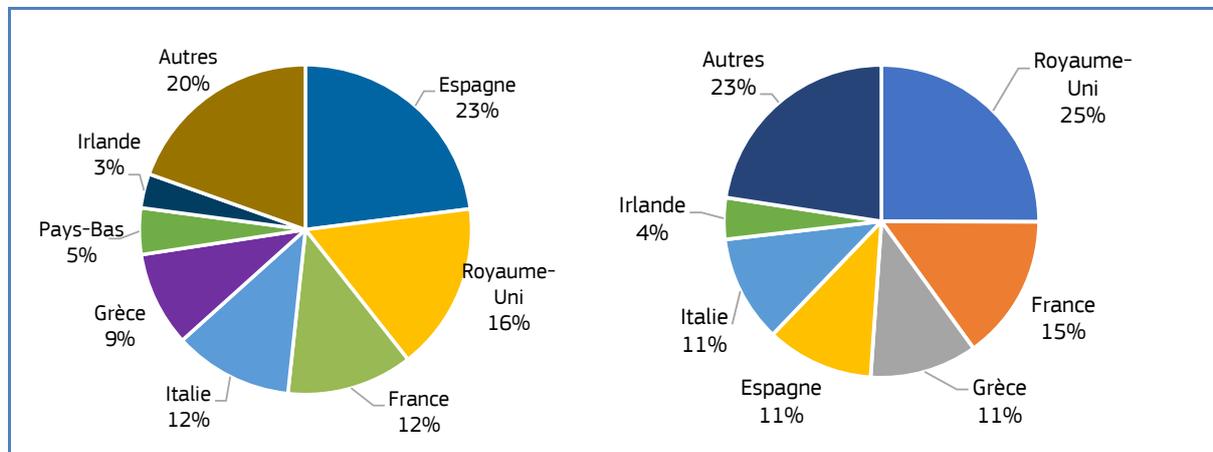
L'Espagne a la production aquacole la plus importante en termes de volume mais n'occupe que la troisième place en termes de valeur, en raison de la valeur relativement faible des moules sur le marché, les moules étant de loin la principale espèce élevée dans le pays. Au contraire, le Royaume-Uni occupe la première place en termes de valeur en raison de la valeur

³² Les dernières données disponibles concernent 2016 ; Rapport économique du secteur aquacole de l'UE 2018.

³³ EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO.

élevée du saumon sur le marché (l'espèce représente plus de 90% de la production nationale en valeur), et la deuxième place en volume.

Figure 52. PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE EN 2017 : PRINCIPAUX PRODUCTEURS EN VOLUME (GAUCHE) ET EN VALEUR (DROITE)



Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO.

Au cours de la période 2008-2017, la production aquacole de l'UE a connu une augmentation de 11%. Parmi les principaux pays producteurs, des hausses significatives ont été enregistrées en Espagne (+25%, principalement en raison de la production de moules et de bars), au Royaume-Uni (+24%, en raison de la production de saumon) et en Grèce (+34%, principalement en raison de la production de bars). Des baisses significatives ont été enregistrées en France (-20%, en raison d'une baisse de la production d'huîtres et de moules) et en Allemagne (-23%, principalement en raison de fortes baisses de la production de truites et de carpes). La plupart des autres pays producteurs ont augmenté leur production au cours de la dernière décennie.

Table 12. PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE DE 2008 À 2017 (volume en 1.000 tonnes)

Principaux pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2008-2017
Espagne	252	268	254	274	267	226	285	294	287	315	+25%
Royaume-Uni	180	197	201	199	206	203	215	212	194	222	+24%
France	238	237	204	200	206	201	181	164	182	189	-20%
Italie	158	162	154	164	163	141	149	148	157	156	-1%
Grèce	94	100	104	94	92	96	88	89	123	126	+34%
Pays-Bas	47	56	67	44	46	47	63	62	62	51	+9%
Irlande	45	47	46	44	36	34	29	38	41	43	-4%
Pologne	37	37	31	34	33	31	36	34	36	37	-1%
Danemark	37	34	32	32	34	32	34	36	35	35	-6%
Allemagne	44	40	41	39	26	26	26	30	36	34	-23%
Autres	103	103	102	104	112	131	131	141	152	164	+58%
Total	1.235	1.281	1.236	1.229	1.220	1.168	1.237	1.247	1.305	1.372	+11%

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP.

5.2. Principales espèces produites

En termes de volume, la moule (espèce *Mytilus*) est de loin la principale espèce commerciale (MCS) produite dans l'UE, avec 464.240 tonnes produites en 2017, représentant 34% de la production aquacole totale de l'UE cette année-là. Après les moules, le saumon et la truite sont les principales espèces d'élevage, représentant respectivement 15% et 14% du volume total de la production de l'UE. Les huîtres (7%), la dorade royale (7%), la carpe (6 %) et le bar européen (6%) représentent également des volumes de production importants.

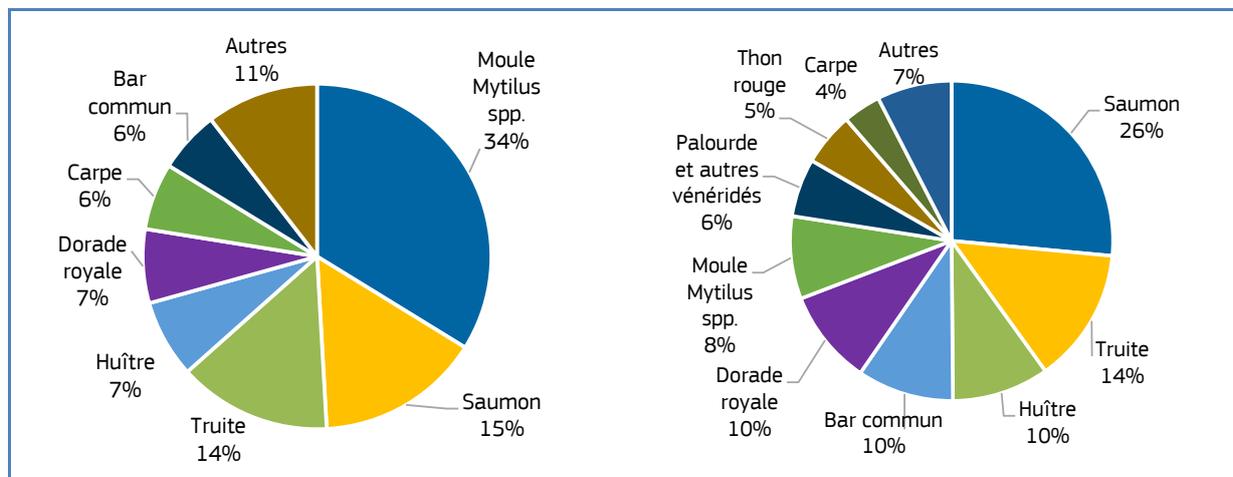
- En ce qui concerne les **moules**, l'Espagne représente 52% de la production de l'UE avec près de 242.000 tonnes produites en 2017 (principalement des moules méditerranéennes). Les autres principaux producteurs sont l'Italie (13%), la France (11%) et les Pays-Bas (9%).
- En ce qui concerne le **saumon**, la plupart de la production de l'UE a lieu au Royaume-Uni (90%, principalement en Écosse), avec près de 190.000 tonnes produites en 2017. Dans une moindre mesure, l'Irlande est un autre grand producteur, qui représente 9% du volume total et se concentre sur la production biologique.
- Au contraire, la production de **truites** est très répandue dans de nombreux pays de l'UE. L'Italie et la France sont les principaux producteurs de l'UE : plus de 35.000 tonnes de truites ont été produites dans chacun des deux pays en 2017 (ce qui représente 36% de la production totale de truites de l'UE en volume). Les autres grands producteurs sont le Danemark (16%) et, dans une moindre mesure, l'Espagne (9%), la Finlande et le Royaume-Uni (7% chacun).
- La production d'**huîtres** se fait principalement en France (85% du volume total produit dans l'UE) et dans une moindre mesure en Irlande (8%).
- En ce qui concerne le **bar** et la **dorade royale**, la Grèce est le principal pays producteur. La Grèce a couvert respectivement 56% (44.000 tonnes) et 59% (56.000 tonnes) de la production européenne totale en 2017. Les autres principaux pays producteurs de bar et de dorade royale dans l'UE sont l'Espagne (22% et 18%, respectivement) et l'Italie (9% et 8%).
- **La carpe** est la principale espèce d'eau douce produite dans l'UE, avec près de 86.000 tonnes produites en 2017. Les principaux producteurs sont la République tchèque (23%), la Pologne (21%), la Hongrie (16%) et la Roumanie (12%).

Au cours de la période 2008-2017, parmi les principales espèces produites dans l'UE, les principales augmentations du volume de production de l'UE ont intéressé le thon rouge (+108%), le saumon (+50%) et le bar (+37%). Dans une moindre mesure, des augmentations ont également concerné la palourde (+17%), la dorade royale (+10%), la carpe (+6%) et la moule (+6 %). En revanche, des baisses ont intéressé les volumes de production d'huîtres (-18%) et de truites (-7%). Au cours de la dernière décennie, la production de turbot (+31%, principalement en Espagne) et de siluriformes d'eau douce (+25%, principalement en Autriche et en Bulgarie) a également connu des fortes augmentations.

Au cours de la période 2008-2017, les pays enclavés ont connu une forte tendance à la hausse concernant leur production aquacole : Autriche (+85%, en raison de la truite, de la carpe, des siluriformes d'eau douce et d'autres salmonidés), Slovaquie (+142%, en raison de la truite, de la carpe et des siluriformes d'eau douce), Hongrie (+16%, en raison de la carpe et des siluriformes d'eau douce), République tchèque (+6%, en raison de la carpe). Toutefois, la part des pays enclavés dans la production aquacole totale de l'UE est restée stable à 3 %.

En valeur, le saumon est de loin la principale espèce commerciale produite dans l'UE. En 2017, sa valeur estimée a atteint 1,34 milliard d'euros, soit 26% de la valeur totale de la production européenne. Les autres espèces principales en valeur en 2017 ont été la truite (14%), l'huître (10%), le bar commun (10 %) et la dorade royale (10%). La moule, bien que soit la principale espèce commerciale (MCS) en volume, n'a représenté que 8% de la valeur totale de la production. Il convient de noter que le thon rouge a représenté 5% de la valeur totale de la production de l'UE en 2017, mais seulement 1% du volume.

Figure 53. PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE EN 2017 : ESPÈCES PRINCIPALES EN VOLUME (GAUCHE) ET EN VALEUR (DROITE)

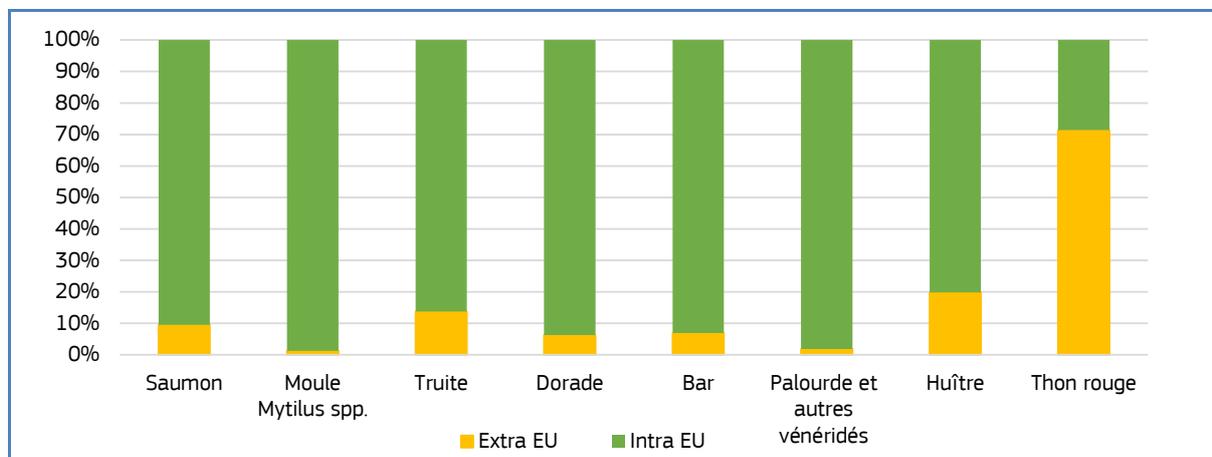


Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO.

5.3. Débouchés commerciaux des produits aquacoles de l'UE

L'UE est l'un des principaux marchés de consommation de poisson et de produits de la mer dans le monde, et la plupart des produits aquacoles de l'UE sont consommés sur son propre marché. Les flux d'importation et d'exportation entre les États membres de l'UE peuvent être significatifs pour plusieurs espèces d'élevage importantes comme le saumon, le bar et la dorade royale. Si l'on examine la destination des exportations de l'UE en 2018 pour les principales espèces élevées dans l'UE, on constate que les destinations extra-UE ne représentent qu'une part mineure du total, à l'exception du thon rouge.

Figure 54. EXPORTATIONS DE L'UE EN 2018 : PRINCIPALES ESPÈCES D'ÉLEVAGE EN VOLUME³⁴



Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : DS-016890)³⁵.

Saumon : La plupart du saumon produit au Royaume-Uni et en Irlande est exportée vers d'autres marchés de l'UE. En 2018, seulement 10% des exportations de saumon de l'UE ont été destinées à des pays tiers. Les États-Unis ont été la principale destination extra-UE, représentant 37% du volume des exportations extra-UE de saumon en 2018. Les principales destinations de l'UE ont été la France (17% du volume des exportations intra-UE), l'Allemagne (16%) et la Pologne (14%), où il est consommé frais/réfrigéré ou transformé (surtout fumé). Le saumon transformé est soit consommé sur le marché

³⁴ Les chiffres des exportations comprennent également les produits de la pêche sauvage, mais sont considérés comme négligeables dans les volumes des flux commerciaux par rapport aux produits issus de l'aquaculture pour ces espèces, à l'exception de la palourde et du thon rouge. Part de l'aquaculture dans la production totale de l'UE : saumon et truite 100%, moules Mytilus spp 91%, huîtres 99%, bars 94%, dorades 96%, palourdes 43%, thon rouge 72%.

³⁵ Les données sur le commerce comprennent également les produits de la pêche sauvage, mais ceux-ci sont considérés comme négligeables dans les volumes de flux commerciaux pour les espèces déclarées.

intérieur (comme en France), soit réexporté vers d'autres pays de l'UE (comme en Pologne). Au cours de la période 2014-2018, les prix à l'exportation du saumon en provenance du Royaume-Uni ont connu une hausse de 18% et ont atteint 7,26 EUR/kg en 2018.

Moule : Par rapport aux exportations intra-UE, les exportations de moules vers les pays tiers sont minoritaires (1% en 2018). Les principales destinations des exportations intra-UE ont été la France (24% du volume total des exportations de moules en 2018) et l'Italie (23%). Cependant, la majorité des moules d'élevage sont consommées dans le pays où elles sont produites, principalement fraîches (France, Italie) et également préparées/conservées (Espagne). De 2014 à 2018, les prix à l'exportation des moules fraîches (*Mytilus*) en provenance d'Espagne ont connu une hausse de 6% et ont atteint 0,67 EUR/kg en 2018.

Truite : En 2018, les exportations extra-UE ont représenté 14% du volume total des exportations de truites de l'UE. Les principales destinations extra-UE ont été les États-Unis (31%) et, dans une moindre mesure, la Suisse (14%) et le Bélarus (13%). La principale destination des exportations intra-UE a été l'Allemagne (31% du volume des exportations intra-UE de truites). Toutefois, la plupart de la production de truites de l'UE a été commercialisée sur le marché intérieur, à l'état frais ou fumé. De 2014 à 2018, les prix à l'exportation des truites entières fraîches à l'intérieur de l'UE ont connu une hausse de 20% et ont atteint 4,30 EUR/kg en 2018.

Bar et dorade royale : En 2018, le commerce extra-UE a représenté respectivement 6% et 7% du volume des exportations de bars et de dorades de l'UE. Les principales destinations extra-UE du bar élevé en l'UE ont été les États-Unis (32 % du volume des exportations extra-UE), Israël (28 %) et la Suisse (16 %). Pour la dorade, la principale destination extra-UE a été Israël (54%). Les échanges intra-UE ont été essentiellement tirés par les exportations grecques. En 2018, les principales destinations intra-UE du bar ont été l'Italie (38% du volume des exportations intra-UE) et dans une moindre mesure la France (13%), le Royaume-Uni (11%), le Portugal (11%) et l'Espagne (10%). Les principales destinations intra-UE pour la dorade ont été l'Italie (37%), la France (15%), le Portugal (14%) et l'Espagne (13%). Entre 2014 et 2018, les prix à l'exportation du bar et de la dorade en provenance de Grèce ont diminué respectivement de -7% et -8%, pour atteindre 4,98 EUR/kg et 4,50 EUR/kg.

Huître : Le principal marché producteur et consommateur d'huîtres est la France, de sorte que le volume des échanges extra-UE est faible par rapport à la production de l'UE. En 2018, les destinations extra-UE ont représenté 20% du volume total des exportations d'huîtres de l'UE. Le pourcentage des destinations extra-UE dans les exportations totales de l'UE a augmenté de 5 points depuis 2014. Les principales destinations extra-UE ont été la Chine et Hong Kong, représentant respectivement 35% et 24% du volume des exportations extra-UE. De 2014 à 2018, les prix à l'exportation des huîtres françaises sont restés stables et ont atteint 7,51 EUR/kg en 2018.

Thon rouge : Le thon rouge est la seule grande espèce d'élevage destinée au marché d'exportation extra-UE. En 2018, les destinations extra-UE ont représenté 71% du volume des exportations de thon rouge de l'UE, principalement vers le Japon (89% du volume des exportations extra-UE). La production aquacole de thon rouge consiste à élever des thons juvéniles capturés par thoniers senners à senne coulissante. La production a lieu en Espagne, à Malte et en Croatie. Entre 2014 et 2018, les prix à l'exportation du thon rouge frais de l'UE vers le Japon ont diminué de -15 % pour atteindre 12,08 EUR/kg en 2018.

Globalement, le pourcentage des produits aquacoles de l'UE consommés sur le marché de l'UE est estimé entre 80% et 90%. Toutefois, le marché de l'UE est largement dominé par les produits de la pêche : le pourcentage des produits de l'aquaculture dans la consommation apparente de l'UE est estimé à environ 30%³⁶. En termes de préférences des consommateurs, selon le dernier rapport Euromonitor, plus d'un tiers des Européens qui achètent ou consomment des produits de la pêche et de l'aquaculture (34%) préfèrent les produits sauvages, bien qu'une proportion raisonnable de consommateurs (31%) n'aient aucune préférence pour les produits sauvages ou d'élevage, et seulement 8% disent préférer les produits d'élevage³⁷.

³⁶ Estimation de l'EUMOFA basée sur les données de production et une analyse approximative des flux commerciaux extracommunautaires par MCS.

³⁷ <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/d729e2df-0fe3-11e9-81b4-01aa75ed71a1>

5.4. Aspects socio-économiques

Selon le rapport économique 2018 du secteur de l'aquaculture de l'UE³⁸, près de 11.000 entreprises ont été enregistrées en 2016. Le CSTEP³⁹ a estimé que le nombre total d'entreprises dans le secteur de l'aquaculture de l'UE se situait entre 12.000 et 13.000, compte tenu des pays de l'UE qui ne communiquent pas de données. Ce chiffre est demeuré relativement stable depuis 2008.

La majorité des entreprises du secteur aquacole de l'UE sont des micro-entreprises de moins de 10 salariés. En 2015 et 2016, elles ont représenté près de 90% de toutes les entreprises aquacoles de l'UE. Ces micro-entreprises ont souvent tendance à être des entreprises familiales et utilisent des méthodes et des systèmes de production extensifs. Le nombre de micro-entreprises est resté pratiquement inchangé entre 2015 et 2016, alors que les données estimées indiquent une légère augmentation (3%) du nombre d'entreprises employant 10 salariés ou plus entre 2015 et 2016.

Le nombre de salariés aquacoles dans l'UE a été estimé à 75.300 en 2016, soit 46.630 ETP⁴⁰. L'importance sociale de l'industrie aquacole ne se reflète pas toujours dans la contribution, en volume ou en valeur, aux totaux de l'UE. La production de mollusques et de crustacés emploie plus de main-d'œuvre que les segments de la production marine et d'eau douce. Le secteur des mollusques et crustacés se compose le plus souvent de petites entreprises familiales qui ont une importance sociale significative pour certaines régions de l'UE. Ainsi, l'emploi (nombre de salariés et d'ETP) varie beaucoup d'un pays à l'autre. Le secteur des mollusques et crustacés est à forte intensité de main-d'œuvre et fait appel à de nombreux travailleurs à temps partiel -comme l'illustrent des pays comme l'Espagne et la France - tandis que le secteur de la production maritime est à plus forte intensité de capital et emploie principalement des travailleurs à temps plein (comme l'illustrent le Royaume-Uni et la Grèce).

Table 13. **SECTEUR AQUACOLE DE L'UE EN 2016 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI**

Pays	Entreprises (nombre)	Volume total des ventes (1000 tonnes)	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Emploi (nombre)	ETP (nombre)
Espagne	2.990	295	627	17.811	6.534
France	2.700	220	765	15.074	8.837
Italie	711	201	557	5.460	3.289
Royaume-Uni	473	195	1.023	3.285	2.802
Grèce	328	135	584	3.986	3.482
Pays-Bas	70	56	60	189	206
Danemark	107	48	185	549	366
Irlande	289	44	168	1.948	1.027
Allemagne	293	41	129	1.638	983
Pologne	1.242	38	110	8.759	5.256
République tchèque	90	21	39	1.506	904
Croatie	187	17	109	2.192	1.625
Autres	3.016	109	539	13.071	8.372
Total UE	12.496	1.422	4.893	75.466	43.680

Source : Données des États membres de l'UE (DCF, EU-MAP), estimations Eurostat, FAO et EWG, 2018.

³⁸ https://stecf.jrc.ec.europa.eu/reports/economic/-/asset_publisher/d71e/document/id/2446795

³⁹ Comité scientifique, technique et économique de la pêche.

⁴⁰ Équivalent temps plein.

Les performances économiques du secteur de l'aquaculture de l'UE se sont améliorées pour presque tous les indicateurs économiques en 2016 par rapport à l'année 2014 et 2015. Cette évolution économique positive s'observe dans les trois segments: les poissons de mer, les poissons d'eau douce et les mollusques et crustacés, qui affichent tous une croissance économique positive et génèrent des bénéfices positifs. La rentabilité du secteur aquacole de l'UE a été positive en 2016 et a augmenté par rapport aux années précédentes : La valeur ajoutée brute a augmenté de 29% et l'EBIT⁴¹ a doublé entre 2014 et 2016. La productivité du travail a augmenté de 20% et tous les autres indicateurs économiques ont également augmenté entre 2014 et 2016.

⁴¹ Bénéfices avant intérêts et impôts.

6. Faits saillants mondiaux

UE / Chine / INN : En septembre 2019, lors du premier forum du partenariat pour les océans (Blue Partnership Forum for the Oceans), la Commission européenne et les autorités chinoises ont convenu de travailler ensemble pour améliorer la gouvernance internationale des océans. Les parties prenantes ont convenu de renforcer la mise en œuvre du cadre juridique existant, notamment en ratifiant l'accord relatif aux mesures du ressort de l'État du Port (PSMA), en améliorant les performances des organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP), en renforçant la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et en renforçant la transparence des données sur la pêche⁴².



UE/Mauritanie/Protocole de Pêche : L'UE et la République islamique de Mauritanie sont convenues de proroger, pour une durée maximale d'un an, le protocole à l'accord de partenariat de pêche durable (APP). En vertu de ce protocole, la flotte de l'UE peut pêcher dans les eaux mauritaniennes des crevettes, des poissons démersaux, du thon et des petits pélagiques, jusqu'à un total de 287.050 tonnes par an. Outre les redevances payées par la flotte européenne, l'UE verse une contribution financière de 62 millions d'euros par an, pour soutenir les communautés locales de pêcheurs en Mauritanie et améliorer la gouvernance des pêches⁴³.

UE / Sénégal / Protocole de Pêche : L'UE et le Sénégal ont signé un nouveau protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat de pêche durable déjà existant. Le nouveau protocole permet aux navires de l'UE - un maximum de 28 thoniers senneurs, 10 canneurs, 5 palangriers et 2 chalutiers - de pêcher dans les eaux du Sénégal des espèces voisines du thon et du merlu. Le protocole contribuera à la gestion durable et à la conservation des ressources naturelles dans les eaux du Sénégal. En échange des possibilités de pêche, l'UE a offert au Sénégal une contribution financière annuelle de 1,7 million d'euros.

UE / Cambodge / Pêche durable : L'UE a approuvé un nouveau "Programme cambodgien pour une croissance durable et inclusive dans le secteur de la pêche" (CAPFISH), la plus importante action financée par l'Union européenne au Cambodge, d'un montant total de 112 millions d'euros, à mettre en œuvre entre 2019 et 2023. L'objectif du programme est un développement plus durable, plus résilient au climat et plus inclusif de la pêche en eau douce et maritime au Cambodge⁴⁴.

UE / Pêche / Flotte : En 2017, la flotte de l'UE a enregistré un bénéfice net de 1,30 milliard d'euros, soit légèrement moins que le niveau record de 1,34 milliard d'euros enregistrés en 2016. La bonne performance de la flotte est le résultat de la hausse des prix du poisson, de la faiblesse persistante des prix du carburant et de l'amélioration de l'état de certains stocks importants. Les segments des grandes flottes et des flottes hauturières ont enregistré des performances économiques meilleures que les segments des petites flottes côtières⁴⁵.

UE / SIOFA : En juillet 2019, à Maurice, les parties contractantes à l'Accord de pêche concernant l'océan Indien du Sud (SIOFA) ont adopté une nouvelle mesure pour la gestion de l'hoplostète rouge (ou empereur), du beryx et de la légine sur la base des propositions de l'UE et de l'Australie. Des procédures d'arraisonnement et d'inspection en haute mer (High Seas Boarding and Inspections Procedures), l'interdiction de la pêche directe des requins et des mesures de limitation concernant les oiseaux marins ont également été adoptées⁴⁶.

Vietnam / Pêche / Approvisionnement : Les exportations vietnamiennes de poissons et de crustacés et mollusques ont atteint 5 milliards d'euros au cours des huit premiers mois de l'année. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de la même période en 2018, confirmant le pays comme premier exportateur en Asie du Sud-Est, deuxième en Asie et cinquième dans le monde. Les principales destinations des exportations sont les États-Unis, le Japon, la Chine et la Corée du Sud, qui représentent ensemble près de 57% des achats⁴⁷.

⁴² https://ec.europa.eu/fisheries/press/eu-and-china-join-forces-improve-international-ocean-governance_en

⁴³ https://ec.europa.eu/fisheries/press/sustainable-fisheries-eu-and-islamic-republic-mauritania-extend-existing-protocol_en

⁴⁴ https://eeas.europa.eu/delegations/cambodia/66544/closing-ceremony-fisheries-and-livestock-2013-2018-programme-and-launching-new-fisheries_en

⁴⁵ https://ec.europa.eu/fisheries/press/eu-fleet-maintains-high-profits-mainly-thanks-sustainable-fishing-methods_en

⁴⁶ https://ec.europa.eu/fisheries/press/siofa-makes-progress-towards-more-sustainable-fisheries_en

⁴⁷ <https://www.plenglish.com/index.php?o=rd=46683EO=vietnam-becomes-the-worlds-fifth-largest-fish-exporter>

7. Contexte macroéconomique

7.1. Carburant maritime

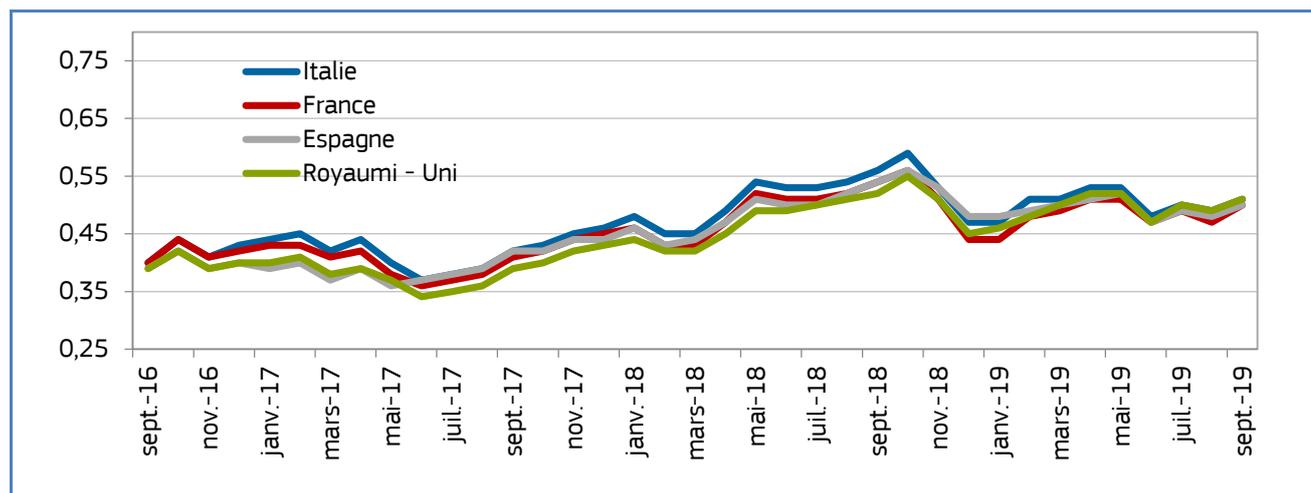
En **septembre 2019**, les prix moyens du carburant maritime se sont situés entre 0,50 et 0,51 EUR/litre dans les ports **français, italiens, espagnols et britanniques**. Ces prix ont été d'environ 5% supérieurs à ceux du mois précédent et de 7% inférieurs à ceux de septembre 2018.

Table 14. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

État membre	Septembre 2019	Variation par rapport à août 2019	Variation par rapport à septembre 2018
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,50	6%	-7%
Italie <i>(ports d'Ancône et de Livourne)</i>	0,51	4%	-9%
Espagne <i>(ports de La Corogne et Vigo)</i>	0,50	4%	-7%
Le Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et Aberdeen)</i>	0,51	4%	-2%

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 55. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

7.2. Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE était de 1,4% en août 2019 et est resté stable par rapport à juillet 2019. Un an auparavant, il était de 2,2%.

Inflation : taux les plus bas en août 2019, par rapport à juillet 2019.



Inflation : taux les plus élevés en août 2019, par rapport à juillet 2019.



Table 15. INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Août 2017	Août 2018	Juillet 2019	Août 2019	Changer de Juillet 2019	Changer de Août 2018
Alimentation et boissons non alcooliques	101,88	103,99	106,61	106,69	↑ 0,08%	↑ 2,60%
Poissons et fruits de mer	107,68	109,29	111,03	111,68	↑ 0,59%	↑ 2,19%

Source : Eurostat.

7.3 Taux de change

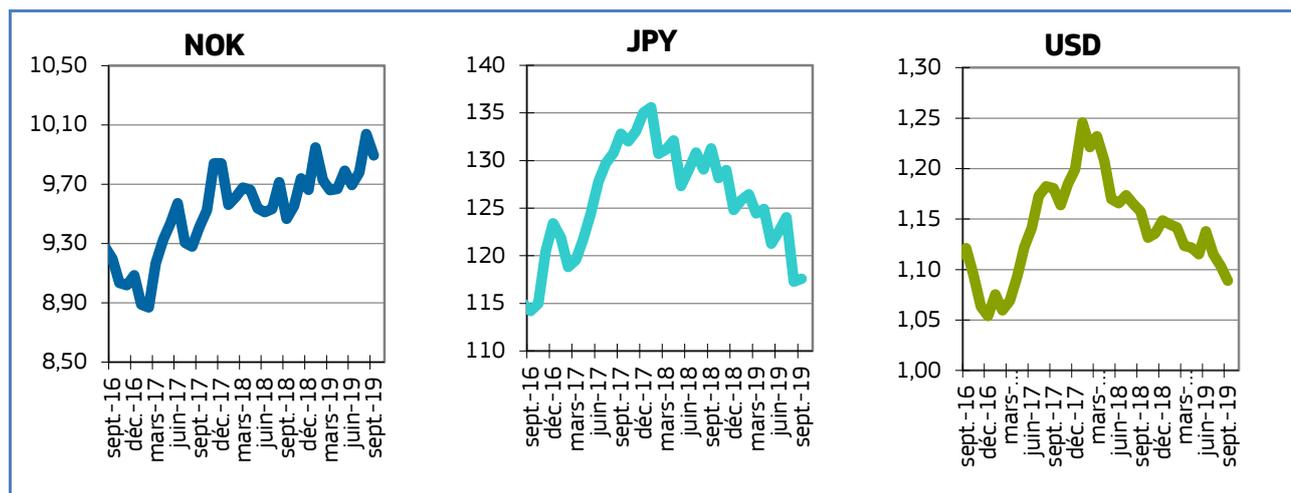
Table 16. TAUX DE CHANGE POUR LES MONNAIES SÉLECTIONNÉES

Monnaie	Sep2017	Sep2018	Août 2018	Sep2019
NOK	9,4125	9,4665	10,0380	9,8953
YEN	132,82	131,23	117,28	117,59
USD	1,1806	1,1651	1,1036	1,0889

Source : Banque centrale européenne.

En septembre 2019, l'euro s'est apprécié par rapport au yen japonais (+0,3%) à partir de juin 2019. Toutefois, elle s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (-1,4%) et au dollar américain (-1,3%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,11 par rapport au dollar américain. Par rapport à septembre 2018, l'euro s'est déprécié de 10,4% par rapport au yen japonais et de 5,9% par rapport au dollar américain, mais il s'est apprécié de 4,5% par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 56. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

Manuscrit achevé en octobre 2019

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2019

Union européenne, 2019

La réutilisation est autorisée moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Droit d'auteur pour les photographies : Eurofish, 2019, Atlas mondial.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents ne relevant pas du droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être demandée directement aux détenteurs du droit d'auteur.

PDF ISSN 2363-409X

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél : +32 229-5010101

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Le présent rapport a été établi à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : DG Mare - Commission européenne, FAO, Conseil européen, Seafish.org, Fishsource.org, Britishseafishing.co.uk.

Consommation : EUROPANEL

Études de cas : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche d'Argentine, FAO, Seafood Trade Intelligence Portal, the United Nations Association of Norway, Cronista, Undercurrent news, Infobae, Federation of European Aquaculture Producers (FEAP), Comité scientifique, technique et économique des pêches (CSTEP), Centre commun de recherche de l'UE, Eurostat, EWG.

Faits saillants mondiaux : DG Mare - Commission européenne, Prensa Latina News Agency.

Contexte macroéconomique : EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente figurent dans un document annexe disponible sur le site de EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de déclaration électroniques (ERS) de l'UE.

Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont conduites en prix courants, exprimés en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant l'un des outils de la nouvelle politique du marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information commerciale**, l'EUMOFA fournit des prix hebdomadaires réguliers, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne logistique.

La base de données est basée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Il est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr